



Centre canadien de lutte
contre les toxicomanies
Canadian Centre
on Substance Abuse

Collaboration. Connaissance. Changement.
Partnership. Knowledge. Change.

www.cclt.ca • www.ccsa.ca

Ce que la jeunesse canadienne pense du cannabis

Rapport technique

Septembre 2013

Amy J. Porath-Waller, Ph.D.

Analyste principale, Recherche et politiques, Centre canadien de lutte contre les toxicomanies

Jonathan E. Brown, Ph.D.

Applied Solutions and Consulting

Aarin P. Frigon, M.A., CHRP

Applied Solutions and Consulting

Heather Clark, M.A.

Analyste, Recherche et politiques, Centre canadien de lutte contre les toxicomanies

Ce rapport de recherche cite des déclarations contenant des jurons et des paroles grossières qui pourraient offenser certains lecteurs.

Ce que la jeunesse canadienne pense du cannabis

Rapport technique

Ce document est publié par le Centre canadien de lutte contre les toxicomanies (CCLT).

Citation proposée : Porath-Waller, A.J., Brown, J.E., Frigon, A.P., & Clark, H. *Ce que la jeunesse canadienne pense du cannabis*, Ottawa (Ontario), Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, 2013.

© Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, 2013.

CCLT, 500-75 rue Albert
Ottawa, ON K1P 5E7
Tél. : 613-235-4048
Courriel : info@ccsa.ca

La production de ce document a été rendu possible grâce à une financière du Fonds des initiatives communautaires de la Stratégie antidrogue de Santé Canada. Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.

Ce document peut être téléchargé en format PDF à www.cclt.ca.

This document is also available in English under the title:

What Canadian youth think about cannabis

ISBN 978-1-77178-039-1



Table des matières

1.0 Synthèse	1
1.1 Méthodologie.....	1
1.2 Principales constatations	1
1.3 Conclusions	2
2.0 Introduction	3
3.0 Méthodologie.....	5
3.1 Préparation du guide d'entrevue	5
3.2 Mise à l'essai du guide d'entrevue	5
3.3 Stratégie de recrutement.....	6
3.4 Participants.....	6
3.5 Procédure.....	7
3.6 Analyse des données	8
4.0 Résultats	9
4.1 Facteurs dissuasifs pour les jeunes	9
4.2 Facteurs incitatifs pour les jeunes	10
4.3 Effet des rapports avec les parents sur la décision de consommer de l'herbe	11
4.3.1 Même une bonne éducation par les parents ne garantit rien	12
4.4 Les effets de l'herbe	12
4.4.1 Effets négatifs	12
4.4.2 Effets positifs.....	13
4.4.3 L'herbe aiguise l'esprit et stimule la créativité	14
4.4.4 L'herbe n'a aucun effet néfaste	14
4.4.5 Les bienfaits de l'herbe pour la santé.....	15
4.5 Comment l'herbe peut-elle changer une personne?	15
4.5.1 L'herbe ne change pas les gens – ce sont les gens qui changent.....	16
4.6 Quand est-ce que l'herbe devient un problème?.....	16
4.7 L'herbe au volant	17
4.7.1 L'herbe améliore la conduite	17
4.7.2 Ça dépend vraiment des personnes.....	17
4.7.3 C'est moins dangereux que de conduire après avoir bu.....	18
4.7.4 Conduire sous l'effet de l'herbe, c'est conduire avec facultés affaiblies	18
4.8 L'herbe comparée à d'autres drogues	19
4.8.1 L'herbe et le tabac.....	19
4.8.2 L'herbe et les autres drogues	19
4.8.3 L'herbe et l'alcool.....	20
4.9 L'herbe et la loi.....	20
4.9.1 L'herbe est-elle illégale?.....	20
4.9.2 Ça dépend des policiers et non de la loi	22
4.9.3 Confusion quant à l'illégalité de l'herbe.....	22



4.10	Consommation de l'herbe à des fins médicales	23
4.11	Le cannabis est naturel	24
4.12	Le côté obscur de l'herbe	25
4.13	Tout le monde prend toujours de l'herbe	26
4.14	Nous ne sommes pas des consommateurs, mais des fumeurs	27
4.14.1	Poteux et fêtards	28
4.15	L'herbe et les médias	28
4.16	La notion de drogue d'introduction	29
4.17	Prévention de la toxicomanie – échec des tactiques alarmistes	30
4.17.1	Raisons de l'échec de certaines approches de prévention de la toxicomanie	30
4.17.2	Les idées des jeunes sur la prévention de la toxicomanie	31
4.17.3	La censure ne fonctionne pas vraiment	34
4.17.4	Des enseignants trop communicatifs	34
5.0	Analyse	36
5.1	Facteurs incitant les jeunes à consommer ou non du cannabis	36
5.2	Les effets du cannabis	37
5.3	Le cannabis et la conduite automobile	38
5.4	Le cannabis n'est pas considéré comme une drogue	38
5.5	Le cannabis, la loi et la consommation autorisée à des fins médicales	38
5.6	La culture liée au cannabis	39
5.7	Idées des jeunes quant aux efforts de prévention liés au cannabis	39
5.8	Incidences sur les plans des politiques, de la pratique et de la recherche	40
5.9	Limites	41
6.0	Conclusions	43
	Bibliographie	44
	Annexes	46
	Annexe A : Guide d'entrevue	47
	Annexe B : Affiche pour le recrutement	49
	Annexe C : Texte de la page Web	50
	Annexe D : Questionnaires de dépistage en ligne des participants	51
	Annexe E : Information aux parents ou tuteurs et consentement	56



Paternité de l'œuvre

Amy J. Porath-Waller, Ph.D.

Supervision de la conception et de la mise en œuvre de l'étude, ainsi que de l'analyse et de l'interprétation des données; également, contribution à la rédaction du rapport.

Jonathan E. Brown, Ph.D.

Participation à la conception de l'étude, et à la collecte, l'analyse et l'interprétation des données; également, contribution à la rédaction du rapport.

Aarin P. Frigon, M.A., CHRP

Participation à la conception de l'étude, et à la collecte, l'analyse et l'interprétation des données; également, contribution à la rédaction du rapport.

Heather Clark, M.A.

Participation à la conception de l'étude, contribution à l'élaboration du guide d'entrevue, et commentaires sur une version antérieure du rapport.

Remerciements

La production de ce document a été rendu possible grâce à une financière du Fonds des initiatives communautaires de la Stratégie antidrogue de Santé Canada. Les opinions exprimées par le CCLAT ne reflètent pas nécessairement celles de Santé Canada.

Jonathan E. Brown et Aarin P. Frigon d'Applied Solutions & Consulting ont obtenu un contrat du Centre canadien de lutte contre les toxicomanies pour leur travail sur cette étude.

Conflit d'intérêts

Amy J. Porath-Waller n'a aucun conflit d'intérêts à déclarer.

Jonathan E. Brown n'a aucun conflit d'intérêts à déclarer.

Aarin P. Frigon n'a aucun conflit d'intérêts à déclarer.

Heather Clark n'a aucun conflit d'intérêts à déclarer.



1.0 Synthèse

Le cannabis, drogue illicite la plus populaire auprès des jeunes Canadiens, est associé à divers déficits sur les plans cognitif, physique et de la santé mentale. Étant donné qu'à l'adolescence, le cerveau connaît un développement rapide et intensif, les jeunes sont particulièrement vulnérables à ces méfaits. De nombreux intervenants du domaine de la prévention de l'abus de substances sont très préoccupés par l'existence de messages contradictoires sur le cannabis et le manque de connaissances des jeunes sur les risques liés à la consommation (et leur indifférence à ces risques).

La présente étude vise à mieux comprendre l'idée que les jeunes Canadiens se font de la consommation de cannabis, dans le but d'orienter l'élaboration d'initiatives de prévention. Plus particulièrement, elle a permis d'étudier l'idée que les jeunes se font de : a) l'influence que divers facteurs, comme la famille, les amis, la loi et l'utilisation autorisée de cette drogue à des fins médicales, ont sur la décision de consommer du cannabis; b) l'incidence de la consommation de cannabis sur les jeunes; c) les signes de l'abus de cette substance; d) la prévention de la consommation de cannabis.

Bien que l'objectif principal du présent rapport technique soit de contribuer au domaine de la promotion et de la prévention en matière de santé, ses conclusions intéresseront divers groupes, notamment les professionnels œuvrant dans les initiatives de prévention de la toxicomanie chez les jeunes, les responsables des politiques et des programmes, les chercheurs, les enseignants et les parents.

1.1 Méthodologie

Des données qualitatives ont été recueillies auprès de 10 groupes de discussion en personne dans cinq villes canadiennes. Deux autres groupes ont participé en ligne. Au total, 76 jeunes de 14 à 19 ans ont participé aux groupes de discussion, soit 47 garçons (62 %) et 29 filles (38 %). Chaque séance a été enregistrée puis transcrite. Les données ont été analysées au moyen d'une procédure d'analyse thématique avec le logiciel NVivo 9.2.

1.2 Principales constatations

L'analyse des données a révélé un certain nombre de facteurs influant sur la prise de décisions quant à la consommation de cannabis chez les jeunes. La décision de ne pas consommer de cannabis est influencée par des préoccupations quant aux risques pour la santé, au rendement scolaire et aux conséquences négatives sur les rapports avec les membres de la famille. Les rapports familiaux constituent aussi un facteur important : plus particulièrement, la relation parent-enfant est perçue comme absente ou problématique chez les jeunes consommateurs de cannabis, à qui les parents ne communiqueraient pas ouvertement leur point de vue sur cette drogue. De plus, les jeunes croient fermement que tous les autres jeunes consomment constamment du cannabis.

Les participants à l'étude perçoivent certains effets négatifs et positifs associés au cannabis. Sur le plan négatif, ils croient que le cannabis entraîne la dépendance, une perte de concentration, la paresse et certains problèmes physiques. Fait intéressant, les jeunes considèrent que le cannabis a un effet différent sur chacun, et qu'il n'est donc pas possible de généraliser ses effets. Il se peut que cette vision des choses serve ultimement à minimiser les effets négatifs liés à la consommation de cannabis, puisque ces derniers sont associés à l'individu plutôt qu'au cannabis. En ce qui a trait aux effets positifs perçus, selon les jeunes ayant participé à l'étude, le cannabis favorise la



concentration, la relaxation et le sommeil, en plus de stimuler la créativité. Ils croient également que le cannabis procure divers bienfaits pour la santé : il permettrait notamment de traiter des problèmes de santé mentale et de guérir le cancer.

Les jeunes jugent également que la consommation de cannabis ne change pas les gens de façon négative et à long terme : les changements à long terme sont plutôt attribués à la personne et non à la drogue. Par conséquent, le cannabis n'est pas considéré comme un facteur causal des problèmes que connaissent parfois les jeunes consommateurs. En plus de l'opinion selon laquelle le cannabis a un effet différent sur chaque jeune, la présumée absence d'effet à long terme minimise davantage tout effet négatif associé à son usage.

Les participants ont également exprimé une idée selon laquelle le cannabis est inoffensif et représente un risque négligeable pour les jeunes, idée qui devient particulièrement évidente lorsqu'il est question de la conduite automobile sous l'influence du cannabis. Certains participants affirment que la prise de cannabis améliore la concentration des conducteurs, alors que d'autres considèrent cette pratique comme dangereuse puisqu'elle affaiblit les facultés de façon semblable à l'alcool. En outre, selon la plupart des jeunes ayant participé à l'étude, le cannabis n'est pas une drogue et ne devrait pas être considéré comme tel, puisque le cannabis serait naturel, inoffensif et complètement différent des « drogues dures ». Par exemple, selon certains participants, une drogue est une substance manufacturée qui altère les perceptions de la personne qui la consomme. Cette opinion démontre que les participants ont manifestement du mal à comprendre pourquoi le cannabis est illégal.

Les jeunes ont également exprimé de la frustration et de la confusion quant aux différentes réactions des policiers. Par exemple, ils n'arrivent pas à comprendre pourquoi une même substance peut entraîner des sanctions dans certains cas (p. ex., possession d'une grande quantité de cannabis), et pas dans d'autres cas (p. ex., possession d'une petite quantité de cannabis). En outre, les jeunes semblent avoir de la difficulté à intégrer le rôle du cannabis médicalement autorisé dans leur conception du contexte juridique entourant cette substance. Selon eux, il y a deux poids, deux mesures : le cannabis est bon pour une personne malade, mais ne l'est pas (c.-à-d. qu'il est illégal) pour une personne en santé.

Enfin, cette recherche a permis de dégager certaines grandes idées jugées comme utiles par les jeunes pour de futurs efforts de prévention liés au cannabis. Plus particulièrement, selon eux : a) une plus grande attention devrait être accordée au cannabis dans les programmes et les ressources de prévention; b) les efforts de prévention devraient commencer plus tôt; c) les personnes qui transmettent le message de prévention devraient avoir une expérience directe de la drogue et une facilité à entrer en contact avec les jeunes; d) des approches visant à réduire les méfaits liés à la consommation de cannabis seraient très utiles.

1.3 Conclusions

La présente étude a permis de dégager certains facteurs qui, selon les jeunes, influent sur les décisions de consommer ou non du cannabis. Ces résultats mettent en lumière la complexité entourant l'usage de cannabis au Canada et sont révélateurs des défis associés à la prévention de la consommation et de l'abus de cette substance illicite. Les messages contradictoires, la connaissance insuffisante des méfaits et l'indifférence à ces méfaits chez les jeunes Canadiens mettent en évidence la nécessité de recourir à une approche coordonnée, cohérente et complète pour réduire la consommation de cannabis et les méfaits qui y sont liés. L'étude traite également des conséquences sur le plan des politiques et de la pratique, ainsi que d'orientations possibles pour la recherche.



2.0 Introduction

Le cannabis est la substance illicite la plus consommée chez les jeunes Canadiens. Selon l'Enquête de surveillance canadienne de la consommation d'alcool et de drogues (ESCCAD) de 2011, 21,6 % des jeunes de 15 à 24 ans ont déclaré avoir pris du cannabis au cours de la dernière année. Bien que ce pourcentage soit significativement moindre que celui de 2004 (37 %), il est trois fois plus élevé que celui des adultes de 25 ans et plus (21,6 % comparativement à 6,7 %; Santé Canada, 2012). Malgré cette tendance à la baisse chez les jeunes Canadiens, les élèves canadiens âgés de 15 ans sont les plus nombreux à avoir pris du cannabis au cours de la dernière année (28 %) en 2009–2010 lorsqu'on les compare aux élèves d'autres pays développés (Centre de recherche de l'UNICEF, 2013).

De façon générale, au Canada, la consommation de cannabis est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes (12,2 % comparativement à 6,2 %; Santé Canada, 2012). L'âge moyen au moment de la première consommation est d'environ 15,6 ans – un chiffre qui est demeuré stable au cours des sept dernières années (Santé Canada, 2012). Des données récentes issues d'enquêtes sur la consommation de drogues chez les élèves réalisées dans les provinces concordent avec celles d'études réalisées à l'échelle nationale, et laissent croire que la prévalence de la consommation augmente de façon spectaculaire en 12^e année. Selon la province, de 3 à 8 % des élèves de 7^e année ont déclaré avoir consommé du cannabis au cours de la dernière année, comparativement à 30 à 53 % des élèves de 12^e année (Young et coll., 2011).

Plusieurs études ont porté sur les effets du cannabis sur divers aspects du fonctionnement et du développement de la personne (Beirness et Porath-Waller, 2009; Diplock et Plecas, 2009; Kalant et Porath-Waller, 2012; Porath-Waller, 2009a, 2009b). Pour résumer, l'usage de cannabis (et plus particulièrement l'usage chronique) a été associé à des troubles sur les plans de la mémoire, de l'attention, de la rapidité psychomotrice et du fonctionnement exécutif. L'usage chronique pourrait en outre accroître le risque de problèmes de santé mentale comme la psychose, la dépression et l'anxiété. Les jeunes sont plus susceptibles que les adultes de subir des méfaits liés à la consommation de cannabis de façon disproportionnée, ce qui est l'une des principales raisons pour lesquelles ils constituent un groupe qui court un risque élevé. D'un point de vue biologique, à l'adolescence, le cerveau connaît un développement rapide et intensif qui peut être affecté par la consommation d'alcool ou de drogues. L'usage de cannabis à un jeune âge a été associé à un risque accru de consommation d'autres drogues et de drogues dures, d'abus et de dépendance – tous des problèmes à long terme qui peuvent persister à l'âge adulte (Centre canadien de lutte contre les toxicomanies [CCLT], 2007; Chen, Storr et Anthony, 2009; Kokkevi, Gabhainn et Spyropoulou, 2006; Lynskey et coll., 2003).

On connaît de mieux en mieux les méfaits liés à la consommation de cannabis, mais on en sait relativement peu au sujet de l'idée que les jeunes Canadiens se font de la consommation de cannabis et de leur connaissance de ses méfaits. McIntosh, MacDonald et McKeganey (2003) ont étudié les perspectives sur les drogues illégales (dont le cannabis) et les connaissances sur celles-ci chez un échantillon de 216 jeunes de 10 à 12 ans au Royaume-Uni, dont 39 avaient pris de la drogue au moins une fois. Les résultats de l'étude ont permis de conclure que les jeunes font preuve d'une certaine tolérance en ce qui a trait au cannabis par opposition aux « drogues dures » comme l'héroïne et l'ecstasy, une vision particulièrement prononcée chez les jeunes ayant déjà pris du cannabis ($n = 36$). De nombreux élèves ont aussi affirmé que le cannabis n'était pas plus nocif que la cigarette ou l'alcool. Les résultats indiquent également que bien que les jeunes croient que le cannabis peut avoir des effets néfastes sur la condition physique et possiblement entraîner une dépendance ou mener à la consommation d'autres substances, aucun n'a mentionné les effets possibles sur la santé



mentale ou le fonctionnement cognitif. Seuls quelques jeunes ont fait allusion à certains effets thérapeutiques (p. ex., effet antidépresseur, réduction du stress, aide au sommeil).

Menghrajani, Klaue, Dubois-Arber et Michaud (2005) ont réalisé des discussions en groupes avec de jeunes adolescents (âgés de 12 à 15 ans) et des adolescents plus âgés (âgés de 16 à 19 ans) en Suisse pour étudier l'idée qu'ils se font de la consommation et de l'abus de cannabis, ainsi que leur compréhension du contexte juridique entourant cette drogue. La majorité des jeunes adolescents (dont aucun n'a dit avoir déjà pris du cannabis) considérait que le cannabis est une drogue qui peut avoir des effets nocifs sur les plans physique et mental, tandis que selon le groupe d'adolescents plus âgés (certains pratiquant l'abstinence, d'autres ayant essayé le cannabis et d'autres étant des consommateurs réguliers), cette drogue ressemble au tabac et à l'alcool. Certains participants ont même affirmé que l'alcool et la cigarette étaient plus dangereux car ils entraînent une dépendance. En ce qui concerne les facteurs incitant à commencer à prendre du cannabis, les plus jeunes ont mentionné l'importance de la pression sociale et du sentiment d'appartenance qui peut accompagner la consommation. Les adolescents plus âgés ont aussi mentionné la pression sociale, mais ont surtout insisté sur l'importance du plaisir physique que procure le cannabis, ainsi que la disponibilité de la drogue. En ce qui concerne la loi et son application, la majorité des jeunes adolescents était contre la décriminalisation du cannabis, une mesure qui, selon eux, faciliterait l'accès à cette drogue. Ce même groupe a toutefois reconnu l'accessibilité actuelle du cannabis et était d'avis que la société est incapable d'appliquer les lois existantes régissant les drogues. En revanche, la majorité des adolescents plus âgés s'est prononcée en faveur de la décriminalisation, et certains d'entre eux croyaient même que le gouvernement avait déjà légalisé la vente et la consommation de cannabis.

Dans une étude qualitative plus récente aussi menée en Suisse, Akre, Michaud, Berchtold et Suris (2010) ont étudié les perspectives sur le cannabis et le tabac d'un échantillon de 22 jeunes de 15 à 21 ans ayant déjà consommé ces deux substances. Leurs conclusions montrent que les participants à l'étude considèrent le cannabis comme « naturel », et pas forcément nocif, ce qui est complètement à l'opposé de leur vision généralement négative du tabac. En effet, le tabac était considéré comme une substance toxique, nocive et entraînant une dépendance.

Les messages contradictoires circulant au sujet du cannabis, la connaissance insuffisante des méfaits liés à cette drogue et l'indifférence à ces méfaits chez les jeunes Canadiens ont été désignés comme des domaines prioritaires devant être étudiés plus en profondeur par les partenaires et les conseillers de la *Stratégie de prévention en toxicomanie chez les jeunes Canadiens* du CCLT, une initiative quinquennale ayant pour but de réduire la consommation de drogues illicites chez les Canadiens âgés de 10 à 24 ans. Par conséquent, l'objectif de la présente étude était de mieux comprendre l'idée que les jeunes Canadiens se font du cannabis pour orienter l'élaboration de futures initiatives de prévention visant à réduire les effets néfastes de cette drogue illicite.

Plus précisément, la présente étude visait à circonscrire :

- les facteurs qui, selon les jeunes, influent sur la décision des autres jeunes de consommer ou non du cannabis;
- la façon dont les jeunes perçoivent et conceptualisent l'abus de cannabis;
- l'influence du débat concernant la légalisation ou la décriminalisation du cannabis sur l'idée que les jeunes se font de cette drogue;
- l'incidence de l'autorisation de la consommation de cannabis à des fins médicales sur la vision des jeunes;
- les façons dont les jeunes croient qu'il est possible de prévenir la consommation de cannabis.



3.0 Méthodologie

Cette enquête a été réalisée selon une approche qualitative consistant en une série de discussions de groupe portant sur des questions rédigées à l'avance, qui ont permis d'orienter l'étude de l'idée que les jeunes se font de la consommation et de l'abus de cannabis. L'étude a reçu l'approbation éthique des Institutional Review Board Services (Aurora, Ontario).

3.1 Préparation du guide d'entrevue

Un guide d'entrevue semi-structuré (voir l'annexe A) a été préparé pour les groupes de discussion. Les questions à l'étude étaient les suivantes : a) l'influence de facteurs tels que le milieu, l'école et la famille sur la décision de consommer ou non du cannabis; b) les effets négatifs et positifs possibles de la consommation de cannabis; c) les conséquences de l'abus de cannabis; d) l'influence du débat sur la légalisation du cannabis sur le point de vue des jeunes; e) la façon dont le cannabis est représenté dans les médias; f) la façon dont la consommation de cannabis pourrait être prévenue selon les jeunes; g) l'influence de la possibilité de consommer du cannabis à des fins médicales sur la vision des jeunes.

Le guide d'entrevue a été conçu de façon à être ouvert et général pour faciliter la discussion avec les participants. Il comprenait également des instructions importantes pour les participants, à qui on demandait notamment de ne divulguer aucun renseignement relatif à leur consommation ou leur expérience personnelle et plutôt de décrire de façon générale les points de vue et les expériences des jeunes. Il faut toutefois préciser que lors des séances, de nombreux participants ont volontairement divulgué des renseignements sur leurs expériences personnelles liées au cannabis.

3.2 Mise à l'essai du guide d'entrevue

La version préliminaire du guide a été mise à l'essai dans le but de vérifier si des jeunes comprendraient bien les questions et seraient en mesure d'y répondre. L'étude pilote a été réalisée à West Kelowna, en Colombie-Britannique, auprès de quatre filles et de quatre garçons âgés de 15 à 17 ans. Trois (38 %) des huit participants à l'étude ont déclaré avoir déjà consommé du cannabis. On a demandé aux participants de formuler des commentaires sur l'introduction et les questions du guide d'entrevue.

Les commentaires des participants ont donné lieu à quatre changements au guide et à la procédure de collecte de données :

1. L'introduction a été revue afin de clarifier les termes « confidentialité » et « pénalisé ». Les participants ont exprimé une certaine confusion relativement au concept de confidentialité et ne comprenaient pas bien comment ils pouvaient être pénalisés s'ils ne répondaient pas à toutes les questions.
2. Lorsqu'on a demandé aux participants ce qu'ils pensaient des questions sur les influences du milieu, de l'école et de la famille, il est devenu évident que ces facteurs n'englobaient pas l'influence des amis. Cette dernière a donc été ajoutée comme question d'approfondissement dans le guide d'entrevue.
3. Un participant a suggéré d'ajouter la question « Comment la consommation de marijuana change-t-elle une personne? ». Elle a été ajoutée dans l'espoir qu'elle nous aiderait à étudier les effets négatifs liés à la consommation de marijuana.



4. Les 45 minutes prévues ont été nécessaires lors de l'étude pilote initiale pour obtenir les commentaires des participants à toutes les questions. Puisqu'il était évident que la durée d'attention des participants avait été dépassée après ces 45 minutes, la procédure de collecte de données a été revue et le nombre de participants dans chaque groupe est passé de huit à six. Ces changements ont entraîné la création d'un autre groupe de discussion à Vancouver (Colombie-Britannique).

Dans l'ensemble, les participants à l'étude pilote semblaient en mesure de répondre aux questions du guide en profondeur et sans réserve.

3.3 Stratégie de recrutement

Des jeunes de 14 à 19 ans ont été ciblés pour la présente étude. Les participants recrutés ont été répartis en deux groupes : cadets (14 et 15 ans) et aînés (16 à 19 ans). Ces participants ont été recrutés dans cinq villes canadiennes : Toronto (Ontario); Moncton (Nouveau-Brunswick); Halifax (Nouvelle-Écosse); Salmon Arm (Colombie-Britannique) et Vancouver (Colombie-Britannique). En plus de ces groupes de discussion en personne, deux groupes en ligne ont été créés. La procédure de recrutement utilisée était la même pour les groupes des cadets et des aînés. Les activités de deux de ces groupes se sont déroulées en français, à Moncton dans les deux cas.

La phase de recrutement a commencé par le repérage des principaux programmes et services interagissant avec les jeunes dans les cinq villes. Des démarches ont d'abord été faites auprès de grandes organisations (p. ex., clubs pour garçons et filles, YMCA/YWCA) au fait des différents types de programmes jeunesse offerts dans la communauté (p. ex., programmes de consultation en matière de toxicomanie chez les jeunes). Ensuite, d'autres organisations ont été ciblées. Par exemple, la stratégie de recrutement a été élargie pour inclure les équipes sportives de jeunes, les foyers de groupe pour jeunes, les programmes d'intervention auprès des jeunes, les maisons de quartier, les comités de parents, les clubs scolaires, les enseignants et les organismes religieux.

Les organisations jointes devaient distribuer une affiche faisant la promotion de l'étude en format électronique et papier (voir l'annexe B). L'affiche présentait le sujet des groupes de discussion ainsi que l'endroit et l'heure des rencontres. On y invitait également les participants potentiels à consulter la page Web du projet pour obtenir de plus amples renseignements et apprendre comment participer (voir un exemple du contenu de la page Web à l'annexe C).

Sur la page Web du projet, on pouvait voir le sujet et le protocole d'éthique de l'étude, et on expliquait aux jeunes comment faire pour participer à l'étude. On y informait les jeunes de moins de 16 ans qu'ils devaient obtenir le consentement de leurs parents pour participer à l'étude. La page comportait un lien vers le formulaire de présélection en ligne (voir l'annexe D) et le formulaire de renseignements et de consentement en ligne du parent ou du tuteur (voir l'annexe E).

Les jeunes souhaitant participer devaient remplir le formulaire de présélection en ligne : âge, sexe, ville, langues parlées, coordonnées et moment de la dernière consommation de cannabis, le cas échéant. Ces renseignements ont été utilisés à des fins d'échantillonnage et de description des caractéristiques démographiques de l'échantillon de l'étude.

3.4 Participants

Au total, 76 jeunes ont participé au projet. L'échantillon comprenait 34 participants cadets (45 %) et 42 participants aînés (55 %). Au total, 12 groupes de discussion ont été organisés au Canada : un à Vancouver et à Salmon Arm, deux à Toronto et à Halifax, quatre à Moncton et deux en ligne. La



Colombie-Britannique, l'Ontario et la Nouvelle-Écosse étaient les provinces représentées dans le groupe en ligne. Il importe de souligner que cette étude menée à l'aide de groupes de discussion ne se voulait pas représentative de l'ensemble des jeunes Canadiens.

En outre, bien que des efforts aient été déployés dans le but d'avoir un nombre égal de filles et de garçons dans les deux groupes, celui des aînés comptait plus de garçons ($n = 29$), que de filles ($n = 13$). Par contre, celui des cadets était divisé plus également : 18 garçons et 16 filles. Par conséquent, l'échantillon final était composé de 47 garçons (62 %) et de 29 filles (38 %).

Des données ont également été recueillies sur la consommation de cannabis des participants. Environ 38 % ($n = 29$) des participants ont déclaré ne jamais avoir consommé de cannabis; les 62 % restants ($n = 47$) ont déclaré en avoir déjà consommé. Sur les 47 participants qui avaient déjà pris du cannabis, 23 (49 %) ont dit l'avoir fait au cours des 24 dernières heures, 11 (23 %) au cours de la dernière semaine, 5 (11 %) au cours du dernier mois, 3 (6 %) au cours des quatre derniers mois, 2 (4%) au cours de la dernière année, et 3 (6 %) il y a plus d'un an.

3.5 Procédure

Chaque groupe comptait de un à huit participants. Les deux mêmes animateurs expérimentés étaient toujours présents. Un seul groupe comptait un participant. Davantage de personnes étaient attendues à la rencontre, mais au moment de procéder à la collecte de données, une seule s'était présentée. Après avoir étudié les données recueillies, puisque rien ne permettait de croire que les réponses de cette personne étaient significativement différentes de celles recueillies dans les autres groupes, toutes les données ont été mises en commun. Les 11 autres groupes comptaient de quatre à huit participants. Bien que les résultats du projet pilote indiquaient que le nombre optimal de participants était de six, dans certains cas, d'autres jeunes se sont présentés et les chercheurs ont jugé bon de les laisser participer.

Les séances de discussion ont eu lieu entre le 27 août et le 14 septembre 2012. Au début de chacune des rencontres, les animateurs ont présenté le sujet dont il serait question et les considérations éthiques. Les participants ont été informés de l'importance de respecter la vie privée des autres participants et d'éviter de répéter les propos tenus lors de la rencontre à quiconque ne faisait pas partie du groupe. Les animateurs les ont aussi informés qu'à des fins de prise de notes, la discussion serait enregistrée puis transcrite. Les jeunes devaient fournir un consentement écrit avant de pouvoir prendre part à la discussion. De plus, les parents des participants cadets devaient donner leur consentement pour que leur enfant puisse participer. Chaque rencontre a duré environ 45 minutes. Les participants ont ensuite reçu une rétribution de 20 \$ sous la forme d'une carte-cadeau utilisable dans un magasin ou un restaurant.

Tous les participants des groupes en ligne ont choisi de communiquer avec la fonctionnalité texte du logiciel utilisé. À l'exception de modifications mineures visant à améliorer la lisibilité des propos, aucun changement n'a été apporté à l'orthographe et à la grammaire. La majorité des participants possédait un microphone fonctionnel, mais tous ont décidé de communiquer par écrit. Les animateurs s'adressaient de vive voix aux participants dans le cadre de ces ateliers qui se sont déroulés en temps réel.

Les discussions se sont déroulées en français et en anglais, puis ont été traduites dans l'autre langue officielle. Les déclarations traduites de l'anglais au français sont présentées en italique. Étant donné que ces déclarations ont été faites en anglais familier, dans l'éventualité d'un problème d'interprétation ou de formulation, la version anglaise de ces citations a préséance sur la version française.

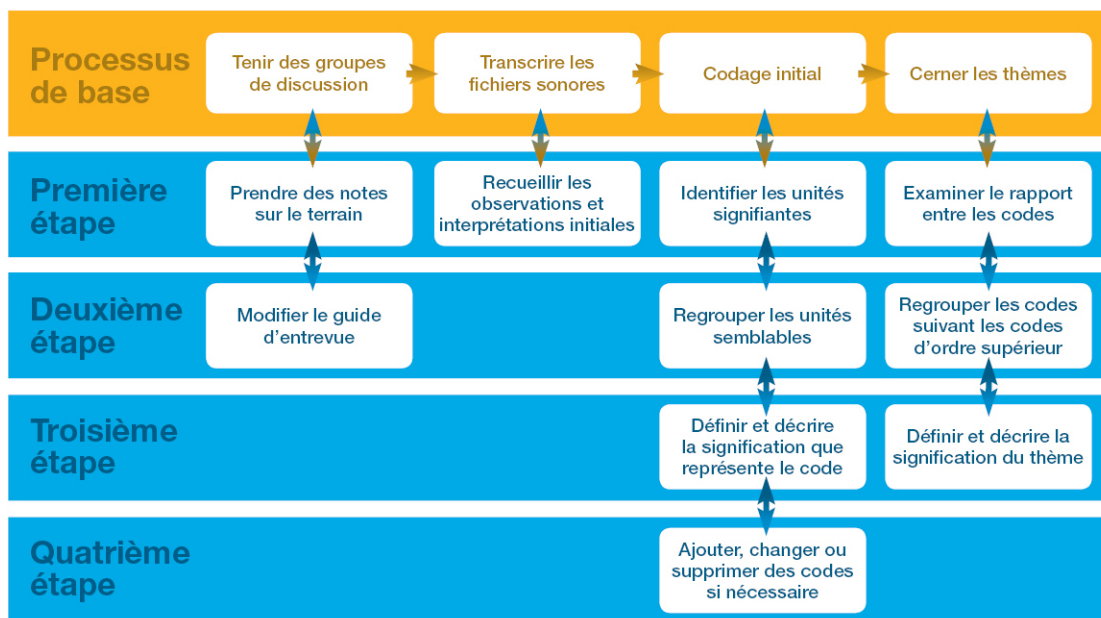


3.6 Analyse des données

Les données ont été analysées à l'aide d'une méthode d'analyse thématique inductive respectant les méthodes énoncées par Braun et Clarke (2006) et Firth et Gleeson (2004). La figure 1 présente un aperçu de la procédure utilisée. L'analyse thématique inductive permet d'interpréter les données plutôt que de les utiliser pour étayer des conceptions théoriques antérieures, ce qui se produit lorsqu'on utilise une approche déductive (Patton, 2002). Dans le cadre de ce projet, il était essentiel de recourir à une approche inductive offrant plus de flexibilité pour recueillir les points de vue des participants et favoriser une meilleure compréhension de l'idée que les jeunes se font de la consommation de cannabis.

Le logiciel NVivo 9.2 a été utilisé pour la gestion de tous les aspects de l'analyse thématique, tandis que les analyses quantitatives ont été réalisées avec SPSS 20.0 (Statistical Package for the Social Sciences).

Figure 1. Survol de la procédure d'analyse thématique (Brown, 2012)





4.0 Résultats

Lors de la rencontre avec le premier groupe de discussion, force a été de constater que les participants parlent plutôt d'**herbe** (*weed*) que de **marijuana** ou de **cannabis**. C'est pourquoi les animateurs des groupes ont privilégié ce type de langage en discutant avec les participants. Comme cette étude a pour but de comprendre l'idée que les jeunes se font de la consommation et de l'abus de cannabis, il est important de présenter les résultats d'une façon cohérente par rapport à la terminologie qu'ils utilisent. C'est pourquoi dans l'ensemble de la présente section, nous privilégions le terme **herbe**.

Cette section présente les divers thèmes dégagés lors de l'analyse qualitative des données. Bien que l'ordre de présentation ait été choisi de façon à faciliter la compréhension du lecteur, les auteurs du rapport n'ont nullement l'intention d'accorder plus d'importance à un thème qu'à un autre ou de laisser croire qu'une conclusion est plus importante qu'une autre. Certains titres de rubriques dans cette section reflètent les idées que les jeunes se font du cannabis.

4.1 Facteurs dissuasifs pour les jeunes

On a demandé directement aux participants pourquoi les jeunes, en général, choisiraient de ne pas consommer de l'herbe. Ils donnent plusieurs raisons pouvant justifier une telle décision.

Premièrement, certains évoquent l'importance du rendement scolaire, expliquant que certains jeunes croient que la consommation de l'herbe pourrait avoir un effet négatif sur leurs résultats. Par exemple, une participante cadette déclare : « *si ça devient une habitude, ça peut faire baisser tes notes à l'école et te mettre dans le trouble* ». Une autre laisse entendre que ces jeunes souhaitent peut-être simplement se concentrer sur leurs études.

Deuxièmement, certains participants jugent que les jeunes qui ne consomment pas de l'herbe ont simplement trop peur pour essayer. Manifestement, cette peur découle de « *la réprobation sociale à l'égard des drogues* », comme l'explique un participant aîné. Selon un autre participant aîné, « *fumer de l'herbe, pour eux, c'est comme mourir* ». Selon d'autres participants, ces jeunes « *pèsent le pour et le contre* », « *savent que c'est pas bon pour eux* » et n'agissent pas par peur. Certains participants croient que cette position est fondée sur des connaissances découlant de stratégies de prévention de la toxicomanie dans les écoles, tandis que d'autres participants évoquent les campagnes médiatiques antidrogue.

Troisièmement, les participants mentionnent aussi l'effet dissuasif de certains risques pour la santé. (Voir la section 4.4.1, qui traite plus en détail des effets négatifs sur la santé que les participants associent à l'herbe.)

Quatrièmement, quelques participants soutiennent que certains jeunes prennent cette décision parce qu'ils ont des responsabilités. Comme l'explique l'un des participants, ces jeunes « *consomment pas, parce qu'ils ont une vie... ils ont des choses plus importantes à faire* ». Une participante cadette a renchéri : « *ils sont occupés* ». Autrement dit, ces jeunes s'abstiennent parce qu'ils s'adonnent à des sports ou à des passe-temps qui leur tiennent à cœur.

Enfin, selon certains participants, la famille est aussi un facteur très important dans la décision de ne pas consommer de l'herbe. En surface, ces influences familiales se déclinent en deux types. D'abord, certains participants sont d'avis que les jeunes qui ne consomment pas sont issus de familles très strictes, ce qu'on peut voir dans cet échange :



1^{re} participante aînée : *Ils pourraient être très, des parents très stricts, genre. Et pas permettre au jeune de faire des affaires ou de prendre ses propres décisions.*

2^e participante aînée : *Genre qu'ils te renient si tu fumes du pot pis toute.*

3^e participante aînée : *Ou ils te font vraiment chier si tu fumes de l'herbe.*

2^e participante aînée : *Ou t'empêchent de sortir pour le restant de tes jours.*

De ce point de vue, le jeune prend cette décision parce qu'il ne veut pas d'ennuis. Du deuxième point de vue, le jeune souhaite plutôt éviter de décevoir sa famille ou d'avoir une mauvaise influence sur les autres membres de la famille. Par exemple, une participante cadette a donné l'explication qui suit :

Je pense qu'un aspect négatif de la marijuana, c'est qu'il y a des jeunes qui veulent pas en prendre à cause que ça a fait du mal à des personnes, à des familles... Moi, je suis une grande sœur. Si je me droguais, mes frères et sœurs voudraient faire pareil. Et si mes notes baissaient, je pourrais pas trouver un bon travail... C'est... Ça détruit des amitiés et des familles.

Une participante aînée a aussi déclaré :

Plus tu fais d'activités et de choses, genre. Plus tu veux être meilleur. Il y a plus de monde qui te regarde. Et plus de monde à décevoir.

Ces points de vue, bien qu'ils semblent distincts, indiquent que la famille joue un rôle. En outre, ils laissent entendre que les familles s'opposent à la consommation de cannabis.

4.2 Facteurs incitatifs pour les jeunes

On a également demandé directement aux participants pourquoi les jeunes de leur âge consommeraient de l'herbe. Comme on pouvait s'y attendre, plusieurs raisons sont invoquées, et bon nombre d'entre elles sont tout à fait l'inverse de celles mentionnées dans la section précédente. Premièrement, les participants parlent des contextes dans lesquels les familles pourraient influencer les jeunes à consommer de l'herbe. Des participants affirment que les parents de jeunes qui consomment de l'herbe en ont peut-être aussi pris dans leur jeunesse et certains le feraient encore aujourd'hui. Par exemple, un participant aîné dit : « *ma mère fume mon weed* ». Un autre participant aîné donne l'exemple qui suit :

J'ai initié ma mère à la dro... parce qu'elle a eu un accident d'auto. Elle devenait vraiment chiante, là, puis elle me tapait sur les nerfs. J'ai roulé un p'tit joint, je lui ai dit d'aller dehors avec moi. Elle était comme « Non, non, non... ». Je l'ai gavée, hein. Et elle a commencé à fumer elle-même, deux. Burger King à minuit comme Miss Ivory ou quelque chose de même. Était défoncée à fond. Maintenant elle m'appelle pour me demander quand je vais amener des joints. C'est quand même dingue. Elle aime vraiment ça.

Un certain nombre de participants indiquent consommer ouvertement de l'herbe avec leurs parents, et d'autres indiquent que des membres de leur famille les encouragent à en fumer. Certains avouent même avoir l'impression que leur famille s'attend à ce qu'ils consomment de l'herbe. Par exemple, une participante cadette raconte : « *Je pense qu'il y a de plus en plus d'adolescents qui fument de l'herbe, et selon moi, il faut vraiment faire quelque chose, parce que c'est presque comme si les parents s'y attendaient maintenant.* »

Deuxièmement, les participants évoquent des facteurs communautaires. Par exemple, certains jeunes décrivent la création de liens sociaux associée au fait de fumer de l'herbe :



Il y a un gars qui est venu me parler et il était comme « Yo, man, tu veux fumer un joint? » J'ai dit « Ouais, O.K.. » On est devenus amis. Je sais pas, j'aime ça, fumer du pot, parce que c'est vraiment cool de fumer avec du monde que tu connais même pas.

Selon d'autres participants, les magasins qui vendent des accessoires pour consommer de l'herbe opérant dans certaines villes constituent une influence.

Troisièmement, un grand facteur souvent mentionné est l'impression que « tout le monde le fait », indiquant que les participants considèrent que l'herbe est toujours présente et facilement accessible pour les jeunes. Par exemple, selon un participant aîné, l'herbe « est une drogue très populaire ». Parallèlement, une participante cadette a dit ce qui suit :

Ouais, ben, il y a plus de chances que tu l'essaies. Si tous tes amis en prennent, genre, et que tu connais, mettons deux personnes qui en prennent pas. Tu te dis que tout le monde en prend et qu'ils sont corrects. Pourquoi j'essaierais pas moi aussi? Je veux juste essayer, genre.

Deux autres participants donnent un autre exemple de ce point de vue :

Participant cadet : *C'est vraiment normal à l'école. Mettons que t'as jamais essayé le pot, le monde va te dire « Ah, t'es vraiment bizarre. » Tout le monde a déjà essayé, genre.*

Participante cadette : *Ouais, c'est rare, quelqu'un qui a jamais essayé.*

L'exemple ci-dessus met aussi en lumière un autre facteur : la pression sociale. L'impression que « tout le monde le fait » renforce le point de vue de l'apparente omniprésence de l'herbe dans le milieu des jeunes, et la pression sociale suppose que les jeunes soient encouragés à consommer de l'herbe. Voici un exemple de pression sociale donné par un participant aîné : « *tu sors sur l'heure du dîner et les autres sont en train de fumer des cigarettes. Et tout d'un coup, tout le monde s'échange la pipe. Tu te dis que tout le monde le fait, que tu peux bien le faire toi aussi.* » Une autre participante explique : « *Je pense qu'ils veulent juste être amis avec eux autres, et vu que leurs amis le font, ils ressentent de la pression et ils commencent à le faire eux aussi.* » La pression sociale a été abordée dans un autre groupe lorsqu'un participant cadet a dit ce qui suit : « *parce qu'ils... cèdent à la pression des autres jeunes qui leur disent quoi faire* », ce à quoi un autre jeune a ajouté : « *il y a beaucoup de pression, parce que les jeunes veulent s'intégrer* ».

4.3 Effet des rapports avec les parents sur la décision de consommer de l'herbe

On a souvent demandé aux participants quel rôle les parents jouent dans la prise de décision de consommer ou non du cannabis. De nombreux participants soutiennent que la relation qu'entretient un jeune avec ses parents constitue un facteur important. Ils avancent fréquemment que lorsque les parents sont absents et n'offrent pas un environnement sain, les jeunes sont plus susceptibles de consommer de l'herbe. Par exemple, une participante cadette dit :

Ben, peut-être que leurs parents sont pas toujours là... Peut-être que leur père travaille à l'extérieur et que leur mère est pas toujours là pour eux, ou peut-être qu'elle boit ou quelque chose du genre. Ils veulent peut-être juste oublier leurs problèmes.

Parallèlement, une autre participante cadette dit : « *s'ils sont dans une passe difficile, les jeunes, ben, le jeune, décide que si ses parents s'occupent pas vraiment de lui, il peut faire ce qu'il veut.* »

Les participants évoquent aussi le facteur de l'absence complète de rapports avec les parents :



Habituellement, c'est le cas qu'ils ont pas de famille ou de travailleurs sociaux qui sont là pour eux ou, je sais pas, juste des gens comme ça sont une ressource naturelle – ils peuvent les aider [à acheter] du savon liquide, une savonnette ou même une cigarette. Même une cigarette, il y a des jeunes qui vont rester dans la rue et quêter de l'argent.

Un participant aîné, qui dit consommer de l'herbe tous les jours, parle de sa relation avec sa mère :

Non, j'ai jamais vraiment parlé avec ma mère. Elle travaillait tout le temps, tu sais. Je revenais de l'école et elle était déjà partie. Je me lève le matin et elle est pas là, tu sais. Elle est toujours en train de faire autre chose.

4.3.1 Même une bonne éducation par les parents ne garantit rien

Fait intéressant, les participants indiquent également qu'une bonne relation avec les parents n'est pas nécessairement une garantie que le jeune ne consommera pas de cannabis. Les participants avancent que dans ces cas-là, les jeunes veulent simplement se rebeller contre leurs parents :

1^{re} participante cadette : *Ben, ça pourrait aussi être leur famille. S'ils ont une bonne famille et que leur famille est toujours là, et ils veulent juste se rebeller, genre.*

2^e participante cadette : *Ouais.*

3^e participante cadette : *Ouais.*

1^{re} participante cadette : *S'opposer à leurs parents, genre, parce qu'ils ont l'impression que leur famille est parfaite ou de quoi de même. Ma mère fait toujours des affaires pour moi, genre. Et mon père fait toujours ci ou ça. Ils se disent qu'ils veulent pas être parfaits comme eux. Ou que c'est plate, quelque chose comme ça.*

Une participante aînée laisse aussi entendre que la vision irréaliste qu'ont les parents de leurs enfants aggrave le problème :

Certains parents pensent que leur enfant est incapable de faire ça. Ils mettent leurs enfants sur un piédestal et croient qu'ils sont parfaits. Ils sont incapables de voir que leurs enfants peuvent faire ces affaires-là.

4.4 Les effets de l'herbe

Lorsqu'on leur demande de parler des effets de la consommation de l'herbe, les participants évoquent divers effets qu'ils considèrent comme **négatifs** ou **positifs**. Plusieurs participants insistent aussi sur le fait que l'herbe a des effets différents sur chaque personne. Par exemple, une participante aînée dit que « *c'est comme n'importe quoi, genre que ça dépend de la personne* », ce à quoi une autre participante ajoute : « *oui, ça dépend vraiment des personnes* ». Selon une autre participante aînée, « *ça dépend des personnes, ça se pourrait qu'elles deviennent parano ou anxieuses, ou bien qu'elles soient plus relax et aient toujours envie de manger* ».

4.4.1 Effets négatifs

En ce qui concerne les effets négatifs de cette drogue, certaines grandes catégories ont été définies. D'abord, des participants soutiennent que l'herbe pourrait avoir un effet négatif sur les attitudes ou les émotions de la personne qui la consomme. Par exemple, selon certains participants, l'herbe « *rend certaines personnes plus méchantes* », et peut aussi rendre les gens « *plus nerveux [et] peut-être même déprimés [et] tristes* ».



Fait intéressant, ces effets étaient étroitement liés à la notion selon laquelle les jeunes finiraient par toujours avoir besoin de l'herbe pour se sentir bien. Par exemple, une participante aînée explique : « *ils deviennent dépendants de ça pour être stimulés et se sentir heureux* ». D'autres participants avancent qu'ils se sentent bien sous l'effet de la drogue, mais que les choses se corsent par la suite. Par exemple, un participant aîné explique : « *Je me sentais bien juste parce que j'étais drogué. Mais après, quand je l'étais plus, je restais assis là, et, genre, j'étais dans la brume, regardant n'importe quoi* ». Un autre participant aîné déclare : « *Mais l'herbe, ça te rend fou. Parce que tu fumes tous les jours, et le jour où tu fumes pas, tu pètes une coche* ». D'autres participants expliquent qu'avec le temps, à force de consommer de l'herbe, les sentiments positifs associés à l'état d'intoxication diminuent. Une participante aînée dit de ces effets positifs qu'« *ils ne durent jamais* », tandis qu'un autre participant aîné confie qu'au début, l'herbe « *te fait sentir bien. Puis tu arrêtes et tu te sens mal. Tu en reprends et tu te sens bien, mais pas autant qu'avant. Ça fait juste aller en diminuant* ».

De nombreux participants affirment que les jeunes qui prennent de l'herbe ont du mal à se concentrer. Par exemple, selon un participant cadet, « *tu perds ta concentration, t'es comme plus slow* ». Un autre participant cadet dit que cette drogue « *détruit des cellules dans le cerveau, puis là le monde dit vraiment n'importe quoi* ».

Plusieurs participants parlent aussi de la paresse, un effet négatif associé à cette drogue. Un participant aîné explique que « *des fois tu viens trop drogué, et tu veux plus rien faire. Tu penses à rien non plus* ». Un autre participant aîné déclare ensuite : « *C'est pour ça que je fume pas de pot avant d'aller travailler ou d'aller à l'école, tu sais. Sinon je vais être trop paresseux* ».

Les effets négatifs les plus fréquents se manifestent sur les plans physique et mental. Selon certains participants, l'herbe « *détruit les poumons* » et « *détruit le corps en général* ». Selon un participant cadet, « *ça augmente les chances d'avoir les attaques de cœur* ». Pour ce qui est des effets secondaires sur le plan mental, les participants mentionnent souvent que les consommateurs peuvent ressentir de la paranoïa ou avoir des problèmes de mémoire. Il convient toutefois de souligner que selon certains participants, ces effets négatifs sont attribuables à une consommation plus régulière. Comme l'explique une participante cadette :

Tu en fumes de temps en temps pis t'as du fun, pis aller fumer, pis là tu fumes comme un fou pis tu viens tout croche là, là tu viens slow, pis là c'est là quand les problèmes commencent. Inque fumer du pot une fois par lune c'est pas, c'est pas effroyable là, ça te tuera pas. Ça te mettra pas slow non plus là.

4.4.2 Effets positifs

Les participants passent beaucoup de temps à parler des effets positifs de l'herbe. Ils discutent brièvement du fait qu'elle stimule l'appétit et a un effet analgésique, et beaucoup plus longuement du fait qu'elle favoriserait la concentration. Un participant aîné explique :

Pour quelqu'un comme moi, qui est hyperactif et bipolaire, ça me calme l'esprit et je peux penser normalement. Je peux faire ma journée. D'habitude, quand je fume pas de weed, je peux rien faire. Mon cerveau est trop distrait.

Un autre participant aîné parle d'expériences semblables :

Quand je fume, je peux vraiment me concentrer pour faire ce que je veux faire. Quand mon cousin fume, on parlait de ça à Noël, en tout cas, quand il fume, il est super concentré et sait exactement ce qu'il veut faire.



Selon une participante aînée, « *il y a des gens qui fonctionnent très bien quand ils ont fumé de la marijuana. Ils peuvent tout faire. Des fois même mieux que quand ils en prennent pas, tu vois?* »

L'effet calmant de l'herbe est souvent invoqué, par exemple par ce participant aîné :

Je fume parce que je suis un énervé... Non, un vrai con impoli. Quand je fume du pot, j'ai moins tendance à être comme ça... Je ressens plus autant l'envie d'appeler un camé un camé quand je suis sobre. »

Un autre participant aîné :

Regarde les petits hyperactifs qui aiment ça frapper tout le monde sans raison, qui font des crises. Je te le dis. Tu fais juste leur donner un peu de pot, et tout va être beau. Moi, avant, je faisais des putains de crises de colère... Je lançais des chaises par-dessus la table, tu vois le genre?

Conformément aux exemples ci-dessus, un certain nombre d'autres participants ont confirmé l'idée selon laquelle « *une personne qui fume de la marijuana est habituellement plus relax* ». Les fumeurs étaient aussi décrits comme étant plus heureux et joyeux.

Autre effet positif souvent invoqué : l'herbe favoriserait le sommeil. Un participant aîné dit « *ça m'aide beaucoup à dormir* ». Un autre participant aîné dit ne pouvoir dormir sans avoir fumé : « *Hier, j'ai travaillé à peu près 20 heures. Je suis revenu et j'ai fumé un joint. Je dormais, j'étais relax et je dormais. J'ai pas eu de misère à dormir. Quand je suis vraiment fatigué, je suis pas capable de dormir.* »

4.4.3 L'herbe aiguise l'esprit et stimule la créativité

Dans certains des groupes de discussion, les participants parlent de la façon dont l'herbe aiguise l'esprit et stimule la créativité. Par exemple, un participant aîné dit :

Ça te met comme assez plus open minded comme, honestly comme si j'aurais pas tryé ma first time whatever comme j'avais, j'aurais pas comme arrivé à ce moment ici comme j'aurais jamais gagné 200 \$, j'aurais jamais cru dans moi-même, comme actually builder [le participant décrit une invention qu'il a fabriquée] anyway c'est juste end up à actually gagner pis c'est comme, je pouvais juste pas believe.

Un participant cadet explique que « *les affaires créatives seraient rendues plus faciles* », comme « *peindre ou faire de la musique* ». Un participant aîné dit aussi : « *Je connais du monde que quand ils fument, ils lisent mieux que quand ils sont pas drogués.* »

4.4.4 L'herbe n'a aucun effet néfaste

Plusieurs participants insistent sur l'idée que cette drogue n'a aucun effet néfaste, n'entraîne aucune dépendance et ne « *dévore* » pas les gens qui en consomment. Par exemple, un participant aîné dit que « *tu vends pas tes enfants pour un hostie de joint* ». Selon un autre participant aîné, quelqu'un peut essayer l'herbe « *puis là il pense qu'il est accro, [mais] c'est juste dans sa tête* ». En réponse, un autre participant dit : « *psychological addiction, c'est ça, c'est pas physical si tu quit la weed.* » Il convient de souligner que ces commentaires vont à l'encontre de ceux formulés par certains autres participants concernant les effets négatifs de l'herbe (voir la section 4.4.1).

D'autres participants affirment simplement que les effets liés à l'herbe sont inoffensifs. Selon un participant cadet, « *quand tu fais de la weed tu veux te rendre à ton fridge, pis aller dormir* ». Certains participants répètent aussi à plusieurs reprises que cette drogue ne tue personne. Par exemple, selon un participant aîné, « *t'entends pas du monde qui meurt de la grass* ». Ce point de vue est aussi exprimé dans la discussion suivante :



1^{re} participante aînée : *Tu sais, tu peux plus te faire tuer par une noix de coco que par l'herbe.*

2^e participante aînée : *Tu as plus de chances de te faire tuer par une noix de coco?*

1^{re} participante aînée : *Ouais, c'est vrai. Si elle te tombe sur la tête.*

3^e participante aînée : *Je connais du monde qui fume juste parce que ça les aide à dormir.*

1^{re} participante aînée : *Ouais. Tu peux pas faire une surdose de pot.*

2^e participante aînée : *Non, tu peux pas.*

4.4.5 Les bienfaits de l'herbe pour la santé

En plus des effets positifs abordés à la section 4.4.2, les participants décrivent certains effets liés à l'amélioration de la santé. Il est important de noter que puisque les exemples qui suivent n'ont rien à voir avec le contexte de l'utilisation autorisée à des fins médicales, ils sont bien distincts des raisons médicales abordées à la section 4.10.

Les bienfaits pour la santé abordés concernent l'idée selon laquelle l'herbe peut être utilisée pour combattre le cancer. Par exemple, voici les propos de deux participants aînés :

1^{er} participant aîné : *Et ça a été prouvé que le pot aide, pas à combattre le cancer, mais à ralentir la progression du cancer.*

2^e participant aîné : *Ouais, ça le ralentit.*

De plus, un autre participant aîné déclare :

Moi, je pense à ma santé. Je m'occupe de ma santé. Je fume deux paquets de cigarettes par jour. La cigarette donne le cancer, mais le pot annule tout. Ça nettoie.

Parallèlement, un participant cadet donne l'exemple suivant :

Ben j'ai déjà entendu quelqu'un qui allait pour dire, il mourait but c'était right, il avait de la pain so ils avont juste donner ça avant qu'il meure parce qu'il avait right comme mal. J'ai entendu une histoire, je sais même pas si c'est vrai, un gars qui mourait du cancer pis il fumait du pot médical pis I guess que ça l'a sauvé du cancer.

4.5 Comment l'herbe peut-elle changer une personne?

On a demandé aux participants de décrire la façon dont la consommation de l'herbe peut changer quelqu'un. Il convient de souligner que puisque cette question portait plutôt sur les changements à long terme associés à la consommation de cette drogue, les exemples donnés ici sont différents des effets positifs et négatifs abordés dans les sections 4.4.1 à 4.4.5.

Certains participants indiquent clairement que cette drogue prend complètement le contrôle de la vie de certaines personnes. Voici le point de vue d'une participante cadette à ce sujet :

Je sais que c'est un exemple un peu extrême, mais genre que tu peux te foutre de tout, parce que si, surtout si tu deviens accro, genre, t'en veux à tout prix. Ça fait que tu te fous un peu du reste.

Une participante aînée ajoute :

Genre que tu arrêteras, ça t'épuise complètement, ça fait que tu deviens paresseux, fatigué et t'abandonnes. Et c'est certain que ça change ton attitude.



4.5.1 L'herbe ne change pas les gens – ce sont les gens qui changent

Plusieurs participants croient plutôt l'inverse : l'herbe ne change pas les gens. Les participants conviennent que des changements peuvent survenir, mais que ceux-ci ne sont pas attribuables à l'herbe. Ce sont plutôt les gens eux-mêmes qui changent. Par exemple, selon un participant aîné, « *c'est vraiment la personne qui change : soit elle fera tout ce qu'elle veut ou pas* ». Un autre participant aîné dit ce qui suit : « *Ça ne change personne. Si tu changes après avoir pris de la drogue, c'est à cause de toi.* » De même, un autre participant fait le témoignage suivant :

Mais ça dépend de la façon que ton esprit prend ça, j'imagine. J'ai des amis qui fument du pot depuis des années et ils ont pas changé du tout.

Ce que ces participants mettent en évidence, c'est que les changements qui surviennent sont attribuables à des différences individuelles. Ils considèrent que l'herbe peut avoir un effet différent sur différentes personnes, et puisque la drogue demeure la même, les changements sont donc attribuables aux personnes.

4.6 Quand est-ce que l'herbe devient un problème?

On a demandé aux participants aux groupes de discussion d'expliquer ce qu'ils considèrent comme une consommation problématique. Certains indiquent que les problèmes commencent dès le début de la consommation. Cet argument provient du fait que la consommation de l'herbe est illégale, et que, par conséquent, toute personne qui en consomme enfreint la loi. Une participante cadette demande : « *D'abord, pourquoi essayer? Si c'est illégal, je pense que dès que... dès que tu commences, ça devient un problème.* »

D'autres participants disent que l'herbe devient un problème lorsque la personne a toujours besoin de sa dose. Comme l'explique une participante aînée, le problème est évident lorsque l'individu « *est toujours défoncé [et] a besoin de l'herbe pour fonctionner. Quand il est sobre, il est tout le temps de mauvaise humeur.* » Parlant de sa propre expérience, un participant aîné dit au groupe : « *J'ai constaté que j'avais un problème... quand je me levais le matin en me disant "Yo, j'ai besoin de pot dans mon système", tu comprends?* » Un participant cadet dit aussi que c'est un problème pour une personne « *qui peut pas avoir du fun sans fumer, tsé comme à chaque jour faut qu'ils le fassent.* »

Autre signal d'alarme : lorsque l'herbe devient une priorité et une obsession. Un participant aîné explique comment la drogue peut devenir une priorité : « *et tu sais comment j'ai fait pour savoir que j'étais accro? T'as 10 dollars dans tes poches, et tu prends la moitié pour acheter du pot. Et l'autre moitié pour manger.* » Un autre participant aîné donne un exemple semblable : « *Quand t'es rendu à mettre ça dans ton budget pis toute.* » Une participante aînée renchérit : « *ben, s'il faut que tu choisisses entre payer ton loyer ou acheter un sachet de pot.* »

Dans le même ordre d'idées, selon certains participants, la consommation est problématique lorsqu'une personne recourt à des mesures extrêmes pour arriver à obtenir du cannabis, par exemple vendre ses biens, accorder des faveurs sexuelles ou adopter un comportement criminel. En ce qui a trait à l'obsession, un participant cadet explique qu'« *il y a beaucoup de monde depuis qu'ils fument de la weed, comme sur leurs travaux pis ça ils dessinent toute des weed leaves pis comme des 'shrooms pis ça c'est right funny* ». D'autres participants évoquent simplement le fait que la personne pense constamment à l'herbe et à s'intoxiquer.

Enfin, certains participants soutiennent que la consommation d'une personne devient problématique si la personne a changé. Comme on le mentionne à la section 4.5.1, de nombreux jeunes ne croient pas que l'herbe change les gens. Par conséquent, si une personne change d'une



certaine façon, il y a manifestement un problème. Une participante cadette l'explique de façon toute simple : « *quand ça te change, je pense qu'il y a un problème.* » Une autre participante cadette dit :

Je sais pas comment expliquer ça. Mais avant de prendre de la drogue, c'est comme si tu étais... Tu avais une vie normale pis toute et après il faut que tu aies ta dose. Et ta dose, il faut que tu l'aies, à tout prix. Pis ça change, genre que tu vas faire n'importe quoi pour l'avoir. Et ça te change toi, et ça change ton comportement.

Certains participants décrivent ce changement ainsi : la personne s'éloigne des autres, ou encore son humeur et son comportement changent de façon radicale.

4.7 L'herbe au volant

Pendant les rencontres, les participants discutent aussi de la question de la conduite sous l'effet de l'herbe. Une distinction évidente est apparue entre les participants opposés à l'herbe au volant et ceux qui n'y voient aucun problème ou du moins, n'y sont pas opposés. Ceux qui ne s'y opposent pas avancent trois arguments : a) l'herbe améliore la conduite; b) chaque conducteur est différent; c) c'est mieux que de conduire sous l'influence de l'alcool.

4.7.1 L'herbe améliore la conduite

Plusieurs participants soutiennent invariablement que cette drogue affine les capacités de conduite de certaines personnes en améliorant leur concentration. En fait, une participante cadette explique que « tu es focused ben raide ». Un participant aîné raconte : « *j'ai commencé à être plus prudent et à porter plus attention à la route, aux panneaux et à tout ce qui m'entoure.* » Une autre participante cadette a raconté être montée à bord de voitures conduites par des amis plus âgés :

Comme il y a des fois que je drive avec mes friends, je rentre dans la car pis c'est comme « es-tu high? » pis comme « yeah man » pis ils crash pas ils juste drivent pis comme le plus que tu es high comme, comme tu focus là comme [...] tu veux pas te faire poigner avec anything.

4.7.2 Ça dépend vraiment des personnes

L'un des arguments avancés par les participants qui ne sont pas opposés à la conduite sous l'effet de l'herbe est que cette substance aurait un effet différent sur chaque personne. À la section 4.5.1, plusieurs participants soutenaient que l'herbe ne change pas vraiment les gens, c'est-à-dire que tout changement est attribuable non pas à la drogue, mais plutôt à la personne qui la consomme. En ce qui a trait à la conduite, certains participants avancent que de conduire sous l'effet de cette drogue peut constituer un problème pour certaines personnes, mais pas pour tout le monde, puisque chaque personne réagit différemment. De plus, il semblerait que la responsabilité des conséquences négatives soit attribuée à la personne et non à l'effet de l'herbe. Par exemple, une participante aînée met en évidence le rôle de ces différences individuelles :

J'ai été avec lui dans l'auto quand il était sobre et quand il était drogué et... en train de fumer... Puis ouais, il conduit mieux, genre. Puis il y a du monde, j'ai vu du monde qui fume... embarquer dans l'auto, s'engager sur la route puis faire un accident tout de suite.

Dans un autre groupe, un participant cadet a tout simplement dit « *certaines personnes pourraient probablement le faire* », ce qui laisse encore croire que le résultat dépend surtout de la personne qui conduit.



4.7.3 C'est moins dangereux que de conduire après avoir bu

Sans l'ombre d'un doute, la conduite sous l'effet de l'alcool est considérée comme beaucoup plus dangereuse que la conduite sous l'effet de l'herbe. Cet argument revient chez tous les participants, peu importe leur opinion sur la conduite sous l'effet de l'herbe. Certains avancent que la conduite sous l'effet de l'alcool est beaucoup plus susceptible d'entraîner des conséquences. Par exemple, une participante cadette explique : « *J'ai trois amis qui ont fait des accidents parce qu'ils étaient ivres, j'ai plein d'amis qui conduisent quand ils sont drogués et ils ont jamais eu d'accident. Si ça se trouve, ils font encore plus attention.* » Un participant aîné donne l'exemple qui suit : « *ouais, t'es saoul puis tu conduis et tu fonces dans un bébé ou de quoi du genre... quand t'es drogué, tu perds tes clés, tu pars à pied et tu dévalises le frigo en arrivant chez toi.* »

Que les participants aient une expérience directe ou non de la conduite sous l'effet du cannabis, ils sont bien au fait de l'allégation selon laquelle il s'agit d'une pratique plus sécuritaire que la conduite sous l'effet de l'alcool. Lorsqu'on leur demande d'expliquer l'existence de cette idée, plusieurs participants suggèrent que les effets de l'alcool sont tout simplement plus évidents. Un participant aîné explique : « *tu vois plus d'accidents à cause de la boisson qu'à cause de la drogue.* » Selon un autre participant aîné, les personnes qui conduisent en état d'ébriété sont plus susceptibles de zigzaguer sur la route, et selon une participante aînée, celles qui conduisent sous l'effet de la drogue « *sont plus calmes et restent même plutôt dans leur voie* ». De plus, un participant mentionne que « *l'alcool affecte la vision, et l'herbe affecte le temps de réaction* », suggérant ainsi que les personnes sous l'emprise de cette drogue ont moins conscience de ses effets intoxicants.

4.7.4 Conduire sous l'effet de l'herbe, c'est conduire avec facultés affaiblies

Les participants opposés à la conduite sous l'effet de cette drogue sont catégoriques : il s'agit de conduite avec facultés affaiblies, peu importe les bienfaits perçus. Ces participants parlent souvent des effets négatifs de l'herbe. Par exemple, selon un participant aîné, « *c'est tellement un gros problème! C'est déjà assez difficile de conduire sans être sous l'effet de quelque chose. Selon moi, ça joue sur la concentration.* » Un autre participant aîné explique : « *c'est comme quand tu bois, ton corps est pas dans son état normal et ton jugement est affecté.* » Une participante aînée explique que « *quelqu'un qui est drogué pourrait mal réagir aux arrêts ou aux accélérations soudains* ». Comme contre-argument à l'idée d'une concentration accrue, une participante aînée soutient que « *quand tu conduis, il faut que tu te concentres non seulement sur la route, mais aussi sur tout ce qui est autour, au cas où quelqu'un sortirait de nulle part ou quelque chose du genre. Au cas où un animal sortirait de nulle part.* » Selon plusieurs participants, peu importe la substance dont il s'agit, « *conduire sous l'effet de quoi que ce soit, c'est plutôt stupide, de toute façon* ».

Selon les participants opposés à la conduite sous l'effet de l'herbe, les arguments invoqués pour justifier cette pratique ne sont en fait que des excuses irrationnelles. Par exemple, un groupe de participants aînés a dit avoir entendu l'argument selon lequel cette drogue aide à voir en trois dimensions, ce à quoi ils répondent :

1^{re} participante aînée : *C'est pas utile.*

1^{er} participant aîné : *Ils devraient être en 3D... c'est la vie.*

2^e participante aînée : *Comme l'arbre qui est à 20 pieds?*



4.8 L'herbe comparée à d'autres drogues

Les participants aux groupes de discussion situaient souvent leur compréhension et leurs expériences liées à l'herbe en faisant des comparaisons avec d'autres substances, notamment l'alcool et le tabac. Dans tous les cas, ces comparaisons mettaient en évidence le fait que les participants considèrent l'herbe comme une option moins dangereuse que les autres choix possibles.

4.8.1 L'herbe et le tabac

Chez tous les participants qui comparent l'herbe et le tabac, l'herbe est toujours considérée bien meilleure pour la santé et plus sécuritaire. Nombre d'entre eux ont mentionné les substances toxiques intervenant dans la fabrication du tabac. Par exemple, un participant cadet affirme qu'« ils mettent du tar dans une cigarette pis tout ça », tandis qu'une autre participante aînée indique que « ça contient de la mort-aux-rats, de l'arsenic et de la cochonnerie, et ça cause le cancer ». Dans un autre groupe, une participante cadette affirme que l'herbe ne contient aucun additif toxique, contrairement à la cigarette :

On a eu des présentations, ils montrent ça là. Je me souviens à l'école l'année passée FPS, un gros pot avec toutes sortes de cochonneries qui peut être dans une cigarette pis là, j'ai pas vu encore de gros pot avec des cochonneries qu'ils avaient mis dans du pot tsé là.

En ce qui concerne les incidences sur la santé, un participant aîné qui fume la cigarette et de l'herbe a une vision négative du tabac : « *Je fume la cigarette. C'est une très mauvaise habitude et j'essaie de diminuer pour être plus en forme. Mais je vais toujours prendre du pot. J'ai jamais eu de problèmes avec le pot.* » Un autre groupe de participantes aînées fait aussi des comparaisons entre l'herbe et le tabac sur le plan de la santé :

1^{re} participante aînée : *[La cigarette] tue beaucoup de monde. C'est vraiment, vraiment, vraiment mauvais pour toi, genre. Mais l'herbe, c'est comme...*

2^e participante aînée : *C'est même bon pour toi.*

1^{re} participante aînée : *Ouais.*

2^e participante aînée : *L'herbe a des effets positifs, mais pas la cigarette, puis c'est quand même légal.*

4.8.2 L'herbe et les autres drogues

Lors des comparaisons entre l'herbe et d'autres drogues comme la méthamphétamine en cristaux (*crystal meth*), la cocaïne, la cocaïne épurée (*crack*), l'héroïne et les médicaments d'ordonnance, l'herbe était considérée beaucoup moins nocive en ce qui a trait aux effets indésirables, à la dépendance et à la criminalité. Par exemple, selon un participant aîné, la méthamphétamine en cristaux est mauvaise parce qu'« elle te tient réveillé pendant des jours ». Un autre participant aîné : « *quand je fume de l'herbe, je finis pas par ressembler à un homme-lézard comme dans Spiderman.* » Voici ce qu'un participant aîné avait à dire au sujet de la cocaïne épurée :

Le crack, c'est la plus grosse saleté à commencer à prendre. C'est vraiment le pire chemin merdeux que n'importe qui pourrait choisir. Quand tu vas en acheter, c'est où tu l'achètes. Ça se passe pas dans une grosse villa ou un condo de luxe.

D'après un participant cadet, « *le crack détruit ton nez, c'est comme si ton nez allait tomber* ». En ce qui a trait aux antidépresseurs, un participant aîné a simplement dit ce qui suit : « *but the antidepressants j'ai vu, pas juste mon père là but, le monde fucké.* »



Certains participants avancent également que le taux de criminalité associé aux drogues comme le crack et la cocaïne est beaucoup plus élevé. Par exemple, un groupe de participants âgés laisse entendre qu'il règne plus de respect entre les consommateurs de marijuana :

1^{er} participant âgé : *Le poteux est super cool et le camé va me poignarder dans l'appendice.*

2^e participant âgé : *Le poteux volera pas mon herbe quand je vais aux toilettes.*

Un autre participant âgé ajoute :

Mettons que t'as une once de cocaïne chez toi. Je vais débarquer avec six gars et des shotguns automatiques et être genre « Yo, donne-moi ton stock ». T'as du weed? J'vais aller chez toi et être genre « Yo, on [fume] ».

4.8.3 L'herbe et l'alcool

L'herbe est considérée comme moins dangereuse que l'alcool, sensiblement comme dans les deux sections précédentes. Fait intéressant, les participants soutiennent que cette drogue est moins nocive, tant pour les consommateurs que leur entourage. Par exemple, un participant âgé dit que « *tu pourrais mourir à cause que tu as bu trop de boisson, mais tu peux pas mourir parce que t'as fumé trop de pot* », ce à quoi un autre participant âgé répond « *oui, c'est très vrai ça* ». Ce sentiment a aussi été exprimé dans d'autres groupes de discussion. De plus, l'alcool est considéré comme problématique, parce qu'il agit sur les capacités des personnes qui en boivent :

1^{er} participant âgé : *Parce que l'alcool ça te fait perdre ton jugement, tu vas aller faire des choses...*

2^e participant âgé : *Tu fais du stupid ass stuff.*

Certains participants indiquent qu'une personne sous l'effet de l'alcool représente un plus grand danger pour les autres qu'une personne sous l'effet de l'herbe. Comme le dit un participant âgé :

La différence entre le pot et la boisson. J'vais revenir du bar paqueté ben raide, sacrer une volée à ma femme sans raison. Si je reviens gélé, je vais être comme « Yo, on joue-tu au Scrabble? »

4.9 L'herbe et la loi

On a aussi demandé aux participants de s'exprimer sur les questions de droit touchant les jeunes et le cannabis.

4.9.1 L'herbe est-elle illégale?

Lorsqu'on demande aux participants si cette drogue est illégale, certains ne sont pas convaincus. Par exemple, une participante cadette demande : « *Je pense... C'est pas... C'est illégal, hein?* » Une autre participante cadette demande : « *Tu reçois une amende, hein?* » D'autres participants croient qu'elle est illégale, mais disent aussi que « *ça dépend* ». Par exemple, une participante cadette dit que « *non, ça l'est pas. C'est illégal d'avoir de l'herbe sur toi. Mais c'est pas illégal de... d'être drogué.* »

La plupart des participants soutiennent que l'herbe est illégale, mais que ça dépend surtout de la quantité avec laquelle on se fait prendre. Par exemple, un participant âgé explique :

Mais le weed est somewhat légal parce que si tu te fais arrêter avec en dessous de trois grammes tu peux pas être tenu pour drug dealing. Ben chargé avec drug dealing, ben tu peux still être chargé avec possession, mais tu peux pas aller en jail pour ça.



Un autre participant aîné explique :

Tu vas inque avoir un fine pis du community service, même affaire, si t'es catché avec un quarter, ça c'est sept grammes, si tu es catché avec en dessous de ça c'est que tu vas même pas en cour, comme tu vas avoir de la community service pis un fine. Fait que c'est légal au point que, c'est déjà quasiment légal de consommer mais pas d'en vendre.

Selon une participante cadette d'un autre groupe de discussion, « *si c'est moins de trois grammes, ils la saisiraient tout simplement, puis... ils te diraient quelque chose et te laisseraient tranquille* ». Comme l'illustrent les exemples ci-dessus, bien que la plupart des participants s'entendent pour dire que la quantité de cannabis en possession d'un jeune est un facteur, tous ne s'entendent pas sur la quantité en question et les sanctions.

Tous les participants s'entendent toutefois pour dire que la vente de l'herbe est illégale. Par conséquent, on suppose que la question de la quantité précise a surtout à voir avec le fait que le jeune revend de l'herbe ou non. La discussion qui suit permet de mieux comprendre cette vision des choses :

1^{re} participante aînée : *Ça dépend.*

Participant aîné : *De la quantité que t'as.*

1^{re} participante aînée : *Mettons que tu as des petits sacs individuels et que t'as une certaine quantité sur toi, tu te fais accuser, ou tu peux te faire accuser de...*

2^e participante aînée : *Possession dans l'intention de vendre, genre.*

1^{re} participante aînée : *Ouais, possession dans l'intention d'en faire la vente, genre. Il sera pas question de trafic, parce qu'il faut que t'aies... Genre qu'il y aurait une enquête sur le trafic de drogues pis toute. Mais si t'as une certaine quantité, genre juste un peu, tu pourrais... Ils la prennent, genre, pis tu te fais accuser de possession.*

2^e participante aînée : *Ouais.*

3^e participante aînée : *Ouais.*

Les participants laissent aussi entendre que la légalité dépend de l'âge du jeune. Par exemple, une participante cadette explique que selon la quantité qu'il a en sa possession, un jeune ne s'attirerait pas trop d'ennuis s'il a plus de 19 ans :

Après 19 ans t'as le droit, après ça tu as le droit d'avoir un peu sur toi, faut pas que ça dépasse 1.5 je pense. [...] T'as le droit, t'as le droit de consommer un peu, ben là, s'ils te trouvent avec un livre de pot t'es faite là mais si jamais comme. Si c'est plus que 3.5 je pense ils peuvent t'arrêter. Plus que ça ils peuvent t'arrêter ils peuvent t'amener au poste. Si que c'est plus bas que ça ils peuvent pas.

Lorsqu'on lui a demandé ce qui se passerait pour un jeune de moins de 19 ans, elle a répondu : « T'es dans la marde. » Il existe donc un lien étroit avec l'âge. Les participants indiquent également que si le jeune s'est déjà fait prendre avec de l'herbe, l'issue pourrait être différente. Un groupe de participants aînés discute de cette question :

1^{er} participant aîné : *[Le pot n'est pas illégal si c'est] une très petite quantité.*

1^{re} participante aînée : *Si t'es un mineur et que tu le vend pas.*

1^{er} participant aîné : *Ouais, les trois premières fois que tu te fais prendre.*

2^e participant aîné : *Comparé à si t'en as beaucoup.*

1^{er} participant aîné : *Oui, parce qu'ils te reconduisent chez toi et confisquent ton pot. La troisième fois, tu vas avoir des problèmes. Mais les deux premières fois, ils vont juste parler à tes parents.*



4.9.2 Ça dépend des policiers et non de la loi

Certains participants font valoir que peu importe si l'herbe est légale ou non, les conséquences dépendent surtout du policier qui attrape le jeune. Par exemple :

1^{re} participante aînée : *À moins que tu tombes sur un flic vraiment tolérant.*

Participant aîné : *Des fois, ils font juste la lancer à terre et l'écraser.*

2^e participante aînée : *Des fois, ils la jettent puis ils fouillent ton auto ou ils te fouillent toi pour trouver ta pipe ou ton papier, mettons. Et puis ils te prennent tout ça.*

Selon une participante cadette, « si tu fais chier le flic et que tu dis genre "Hey, c'est quoi le problème?" Ben là, ils vont être comme "Veux-tu que je te montre ce que je peux faire?" » Une autre participante cadette dit : « à moins que ça soit un trou de cul qui pense qu'il sait tout et qui va essayer de te prouver que t'as pas raison. » Un autre participant aîné fait remarquer que certains policiers sont plus indulgents que d'autres :

Y'a des fois que je marchais dans la rue et j'étais juste là, à côté de la lumière rouge, puis une auto de police s'est arrêtée à côté de moi. Puis j'étais en train de fumer un joint. Il m'a regardé et il a rien fait. Puis y'a d'autres fois que je fumais en plein milieu d'un parc, tout seul, avec personne autour. Je faisais ma petite affaire, puis là, les flics arrivent et disent « Donne-nous ton weed et ta pipe et tout le reste. » C'est comme ça que je vois ça. Si les flics sont tolérants.

4.9.3 Confusion quant à l'illégalité de l'herbe

Dans la discussion présentée ci-dessus, la mauvaise compréhension de ce qui se passerait pour les participants d'un point de vue juridique si on les attrapait avec de l'herbe est clairement mise en évidence. Il n'est donc pas étonnant que de nombreux jeunes expriment une certaine confusion quant aux lois sur le cannabis. D'abord, plusieurs sont d'avis que cette drogue est « plutôt légale » puisqu'il existe des magasins où on peut acheter des accessoires de consommation de l'herbe et où, selon eux, il est aussi possible d'acheter et de consommer de l'herbe. Selon un participant aîné, « il y a des magasins où tu peux acheter des pipes à eau. Y'a même des magasins où tu peux acheter des graines. Tu peux acheter de l'herbe dans un magasin, sti! » Un autre participant aîné confie : « tu vois, ce que je comprends pas, c'est qu'il y a comme des magasins pour le pot pis toute ici, tu sais. Des places où tu peux aller fumer ton herbe. »

Le facteur entraînant de la confusion le plus souvent cité par les participants est la réaction des policiers, jugée comme fluctuante. Un participant aîné explique : « ce que je comprends pas, c'est que si je me fais arrêter avec un gramme à Toronto, ils vont juste, y'en a qui vont être comme "O.K., c'est rien". Et des fois, ils vont me donner une contravention. » Un autre participant aîné déclare :

Mais si je me fais attraper avec trois grammes, je vais en prison. C'est ça que je comprends pas. Si j'ai moins que trois grammes, c'est encore la même affaire. C'est comme si j'ai un caillou de crack de cinquante pièces. Ce que tu appelles weed, ce que tu classifies comme du crack, c'est la même affaire, tu comprends. Comment ça je peux me faire arrêter pour... trois grammes, mais pas pour un.

Une participante cadette est également embrouillée par de telles incohérences, car elle établit des comparaisons avec les excès de vitesse, moins graves, selon elle : « je comprends pas vraiment... si un flic attrape quelqu'un qui fait de la vitesse, je veux dire, ouais, des fois il donne un avertissement, mais ça, c'est encore pire. » Un participant cadet résume le problème en disant simplement que la question de l'herbe « n'est pas stable sur le plan de la loi ».



Plusieurs participants insistent aussi sur le fait que ça n'a aucun sens pour eux, puisque de leur point de vue, l'herbe ne fait de mal à personne, surtout lorsqu'on la compare à d'autres substances. Par exemple, une participante aînée soutient que « *la cigarette ne fait du bien à personne. Y'a genre, c'est pour ça qu'il y a beaucoup de controverse. Genre, pourquoi [tu] légaliserais la cigarette si tu peux pas légaliser la marijuana?* » Une autre participante aînée répond en disant : « *ouais, la cigarette a tué plus de monde que l'herbe.* » Dans un autre groupe de discussion, une participante aînée dit : « *Comme moi je sais pas pourquoi [...] enfant qui a pris, comme tellement mauvais. Tu es même pas addictant pis comme l'alcool ça peut venir addictant, pis quand tu es comme drunk [...] tu peux venir violent pis abuser leur enfant.* »

Enfin, la consommation de l'herbe autorisée à des fins médicales ne fait qu'ajouter à la confusion. Par exemple, selon une participante cadette : « *Ça n'a pas de sens, que ça soit correct pour certaines personnes et pas correct pour d'autres personnes.* » Une autre participante cadette explique que « *le monde normal mérite pas qu'on les traite comme ça, mais les camés, oui...* » Ce deux poids, deux mesures est aussi mentionné par une autre participante cadette : « *Je veux dire, c'est comme si tu avais deux enfants, et tu dis que tu donnes un suçon à l'un, et à l'autre tu lui dis que tu veux pas lui en donner. C'est comme frustrant, tu vois.* »

4.10 Consommation de l'herbe à des fins médicales

Les participants parlent aussi de l'utilisation de l'herbe à des fins médicales. Contrairement à la section 4.4.5, il s'agit ici seulement de l'utilisation autorisée à des fins médicales et non de la consommation par les jeunes à des fins d'automédication. On a demandé aux participants de s'exprimer sur cette question principalement sur le plan de la légalité et de leur conception de l'illégalité de l'herbe. Toutefois, les participants donnent aussi un aperçu des raisons pour lesquelles, selon eux, la consommation de cette drogue est autorisée à des fins médicales. Ils citent l'herbe comme traitement pour de nombreux problèmes d'ordre mental et physique. Par exemple, une participante affirme que l'herbe est autorisée à des fins médicales « *pour des problèmes mentaux et tout ça. Comme ceux-là, là. Les plus graves. Comme l'autisme et des trucs du genre.* » D'autres participants croient que le cannabis peut être utilisé pour différents problèmes, comme l'illustre l'échange qui suit :

1^{er} participant aîné : *Mettons que tu as... le syndrome du côlon irritable ou une autre maladie ou quelque chose comme ça. Ou si tu es bipolaire ou hyperactif, mettons.*

2^e participant aîné : *Mettons que j'ai [inaudible].*

1^{er} participant aîné : *Ou si je fais une dépression. Tu peux avoir de l'herbe pour n'importe quoi.*

3^e participant aîné : *De l'hyperactivité, tu dis?*

1^{er} participant aîné : *Je suis hyperactif.*

3^e participant aîné : *Moi aussi.*

Plusieurs participants se demandent si la consommation de l'herbe à des fins médicales est une bonne idée. Par exemple, un participant cadet s'interroge sur la sécurité d'une telle pratique :

Tout peut être utilisé d'une bonne ou d'une mauvaise façon. L'affaire avec la marijuana, je suis pas sûr, mais c'est utilisé pour soulager la douleur, c'est ça? Ou genre que c'est utilisé comme un antidouleur dans les hôpitaux, O.K.. Donc je pense que ça pourrait être bon de cette façon-là, mais comme elle a dit, si c'est pas bon pour le corps, même comme ça.



Une participante cadette émet des mises en garde semblables : « *mais c'est comme l'OxyContin, un antidouleur ou quelque chose du genre, mais y'a quand même du monde qui devient accro. Et ça peut quand même être assez dangereux.* »

4.11 Le cannabis est naturel

Dans la plupart des discussions, les participants maintiennent catégoriquement que le cannabis est naturel. Cet argument est souvent avancé dans les discussions traitant des effets sur les plans physique et psychologique ou de la question de l'illégalité de l'herbe (voir les sections 4.4 et 4.9). Autrement dit, selon les participants, l'herbe n'est pas nocive et ne devrait pas être illégale puisqu'il s'agit d'une substance naturelle. Un participant aîné soutient énergiquement que « c'est une ressource naturelle qui est incroyable ». Au cœur de ce point de vue : l'argument selon lequel le cannabis serait naturel et donc forcément bon à consommer. Par exemple, comme l'explique un participant aîné, « *si ça vient de la terre, c'est bon pour moi* ». Dans un autre groupe, un participant aîné explique que le cannabis n'est pas plus problématique que les arbres ou le gazon :

C'est évident que c'est fait par la nature pour une bonne raison, hein. Y'a du monde qui en fait pousser. Mais il y en avait sur la Terre avant même que quelqu'un y pense. C'est comme un arbre. C'est pour ça qu'on devrait légaliser le weed. C'est la même chose que du gazon.

Un autre participant aîné affirme ce qui suit :

Moi, honnêtement... C'est produit naturellement par la terre. Sérieux, si c'est comme le crack ou la coke ou l'héroïne, ou mélangé avec d'autres substances, qui eux poussent pas, c'est pas bon pour toi. Parce que c'est fait par les humains, c'est fait par les humains. Tout ce qui vient de la Terre, j'ai vraiment aucun problème avec ça.

Dans la déclaration ci-dessus, le participant établit une distinction claire entre l'herbe et les autres drogues. Ce point de vue est partagé par de nombreux participants dans les différents groupes de discussion. En fait, la plupart d'entre eux sont catégoriques : l'herbe ne devrait simplement pas être considérée comme une drogue. Un participant aîné : « *selon moi, l'herbe n'est pas une drogue* ». Selon d'autres jeunes, le fait de cataloguer l'herbe comme une drogue est simplement un moyen de dissuader les gens d'en consommer. Un participant aîné soutient que « *c'est les préjugés qui entourent les drogues. C'est plate que la marijuana soit classée comme une drogue. C'est juste... Ça fait peur au monde.* »

Si de nombreux jeunes ne considèrent pas l'herbe comme une drogue, il est important de comprendre comment ils la distinguent des autres drogues, et d'apprendre ce que les jeunes considèrent comme de la drogue. Dans les divers groupes, les participants ont décrit les drogues comme étant des substances manufacturées altérant les perceptions.

En ce qui concerne ce premier aspect, une participante aînée explique que l'herbe n'est pas une drogue « *parce qu'elle est naturelle. La plupart des autres drogues, c'est des produits chimiques et plein de cochonneries mélangées ensemble.* » Un participant aîné explique ainsi le nombre d'étapes nécessaires pour consommer une drogue : « *ça, ça, ça, et ça, juste pour prendre ça.* » En réponse à ce commentaire, un autre participant aîné ajoute qu'il est simple de consommer de l'herbe comparativement à d'autres drogues : « *tout ce que tu as à faire, j'écrase quelques feuilles et je les roule.* » Ces commentaires réaffirment l'idée selon laquelle l'herbe ne serait qu'une substance naturelle qui ne nécessite aucune transformation.

La deuxième grande caractéristique des drogues, selon les participants, est qu'il s'agit de substances qui altèrent la perception de la réalité. Une participante aînée explique que « *les*



drogues, c'est plein de choses qui altèrent tes perceptions ». Dans un autre groupe de discussion, des participantes échangent ces quelques mots sur la définition d'une drogue :

1^{re} participante aînée : *Genre quelque chose qui te fait du mal, qui joue sur ton cerveau et qui t'empêche de fonctionner. Ouais, genre, tu...*

2^e participante aînée : *Tu sais pas ce que tu fais.*

1^{re} participante aînée : *Ouais, tu choisis une autre drogue au lieu de n'importe quoi d'autre.*

3^e participante aînée : *C'est pour ça qu'il y a du monde qui considère pas la marijuana comme une drogue.*

1^{re} participante aînée : *Ouais.*

Certains participants évoquent le fait que cette drogue est naturelle, et de nombreux autres justifient la consommation par un argument qu'on pourrait qualifier de spirituel. Par exemple, les participants déclarent souvent que « *l'herbe est un don de Dieu* ». Pour étayer davantage le fait que l'herbe existe à l'état naturel et n'est pas manufacturée, une participante cadette dit : « *ouais, je pense que c'est juste quelque chose que Dieu a créé* ». Dans un groupe de discussion, un participant cadet déclare qu'« *apparemment, Dieu a aussi créé le pot* », ce à quoi une participante cadette répond : « *ouais, il a créé la plante que fait pousser le pot* ». Une autre participante cadette déclare ensuite que « *les gens ont décidé de couper l'herbe un bon jour, de la rouler dans du papier et de la fumer* ». Poussant plus loin la notion selon laquelle le cannabis serait un don de Dieu, certains participants soutiennent même que de ne pas en consommer revient à défier Dieu : « *C'est Dieu qui a mis l'herbe sur Terre pour moi et pour toi. Si tu la fumes pas, tu utilises mal le don de Dieu et on devrait te frapper.* »

4.12 Le côté obscur de l'herbe

En plus des effets négatifs liés à l'herbe (abordés à la section 4.4.1), les participants avancent également que cette drogue comporte parfois un **côté obscur**. Il ne s'agit pas précisément des effets de la consommation de l'herbe sur les plans physique ou psychologique, mais plutôt des risques inhérents à son commerce. Deux éléments en particulier sont décrits par les participants : les comportements criminels et la possibilité que d'autres substances soient ajoutées à l'herbe.

En ce qui concerne la criminalité, il convient de souligner que ce qu'on appelle ici « crime » est complètement distinct de la question de la légalité de l'herbe. À l'opposé, cette discussion traite du comportement criminel allant au-delà de la possession ou de la consommation de cette drogue. Plusieurs participants soulèvent le problème de la violence associée à l'herbe en ce qui a trait aux dettes. Par exemple, un groupe de participants aînés dit avoir vu des gens se faire poignarder. L'un d'eux dit même qu'« *un homme [a été] poignardé direct dans le cou* ». Un autre participant aîné explique que le fait de devoir de petits montants d'argent à des revendeurs peut donner lieu à de la violence, particulièrement lorsque l'acheteur ne tient pas sa promesse :

Y'a du monde qui se fait tuer à cause de l'herbe. Qui se fait tirer à cause de l'herbe. Même pas à cause de l'herbe, juste à cause de vingt dollars, à cause d'un billet. J'ai vu des potes se faire tirer dessus à cause de l'argent. « Yo, mon pote, peux-tu me passer un vingt? Je vais faire du fric demain. » Yo, le gars, il se passe trois jours et il est pas revenu. « Hé, tiens, un vingt. » « Yo, pourquoi t'as attendu trois jours? » Il est comme « T'es supposé être mon pote. » « Si ça va te prendre trois jours, dis-moi trois jours, merde. Dis-moi pas une journée si t'es pour revenir juste après trois jours, man. »

Dans ce contexte, d'autres participants mentionnent que certaines personnes qui ont besoin d'argent pour acheter plus de cannabis auront recours à la délinquance, notamment le vol et le vol qualifié. Une participante cadette explique la situation ainsi : « *j'ai besoin d'argent, ça fait que ouais, je vais aller*



voler, voler un magasin ou quelque chose du genre. » Dans un autre groupe, un participant cadet dit simplement que « *tu commences à commettre plus de crimes pour avoir plus d'argent pour acheter plus de weed* ».

En plus des comportements criminels associés aux transactions nécessaires pour l'achat de cannabis, les participants expliquent aussi le côté obscur par le fait de ne pas savoir exactement ce que contient le cannabis. Autrement dit, la possibilité que d'autres substances y aient été ajoutées. Par exemple, une participante aînée explique que « *des choses pourraient avoir été ajoutées à l'herbe. Genre qu'il y a du monde qui ont, ouais, ajouté plein d'affaires pis ils se sont ramassés à l'hôpital pis toute.* » Un participant cadet explique aussi à quel point ça peut être grave « *si ils laçont la weed avec du heroin, de la coke* ».

Ceci constitue un contraste intéressant à l'argument selon lequel l'herbe est naturelle (voir la section 4.11). Il convient de souligner que ce côté obscur a été mentionné moins souvent par les participants, et qu'il n'en a pas été question lorsque les participants parlaient du caractère naturel de l'herbe. Autrement dit, les jeunes reconnaissent seulement après coup que l'herbe peut être « contaminée » par des substances **moins naturelles**. En outre, le côté obscur est souvent dissocié de l'herbe elle-même : en effet, les participants en attribuent plutôt la responsabilité à d'autres facteurs. Par exemple, au début de la présente section, les participants ont déterminé que le comportement criminel apparaît lorsque les gens se trouvent incapables de rembourser leurs dettes. En ce qui a trait à l'impureté de l'herbe, selon les participants, le problème est l'inexpérience des jeunes consommateurs. Par exemple, un participant aîné : « *en neuvième année, ils veulent tous prendre de l'herbe, mais genre qu'ils savent vraiment pas ce qu'ils font.* » Un autre participant aîné donne l'explication suivante :

C'est quand tu commences à en prendre en neuvième ou en dixième année que tu es le plus vulnérable à ces choses-là. Le monde sait que tu connais pas ça et essaie de te vendre à peu près n'importe quoi, avec des produits de nettoyage et d'autres affaires, alors ouais. Tout le monde essaie d'arnaquer les petits jeunes, les « squids », comme on les appelle – les jeunes de 9^e année.

Comme le démontre cet exemple, certains participants soutiennent que ce sont les revendeurs malhonnêtes qui sont à blâmer pour le côté obscur de l'herbe. D'après une participante cadette, il n'y a pas de côté obscur, « *à moins que tu prends ça de quelqu'un que tu ne connais pas à moitié là, qui a mis d'autres choses dedans* ».

4.13 Tout le monde prend toujours de l'herbe

Les participants déclarent souvent que la consommation de l'herbe est très populaire chez les jeunes. Qui plus est, ils disent souvent que **tout le monde** en prend, et pas seulement les jeunes. Un participant aîné explique : « *mon grand-père a un ami qui fume de l'herbe. Tu sais, tout le monde fume de l'herbe.* » Un autre participant aîné formule l'observation qui suit : « *au Canada, l'herbe c'est comme tu sais, c'est comme la bière dans tous les autres pays. C'est partout. Tout le monde fume de l'herbe au Canada.* »

Bien que selon de nombreux participants, tout le monde consomme de l'herbe, un participant aîné précise que ce n'est pas tout le monde qui en consomme, mais que tout le monde l'essaie. Malgré ces affirmations générales, la plupart des participants admettent que dans les faits, ce ne sont pas tous les jeunes qui consomment de l'herbe. Certains participants estiment que seulement 30 % des jeunes prennent de l'herbe, mais la plupart de leurs évaluations sont beaucoup plus élevées. Par exemple, une participante aînée explique qu'à son école, une école alternative, « *c'est genre 98,8 %*



des jeunes de [nom de l'école] qui fument de l'herbe », ce à quoi une autre participante répond : « et c'est pour ça qu'il y en a beaucoup qui se sont fait mettre dehors de l'école normale. » Selon d'autres participants, beaucoup plus de la moitié des jeunes fument de l'herbe.

Bien qu'il soit évident que les participants ne connaissent pas la prévalence exacte de l'usage de l'herbe, il est aussi évident qu'ils la perçoivent comme élevée. Comme l'explique un participant aîné, la consommation est tellement fréquente qu'il faudrait vraiment arrêter de s'en inquiéter :

Tu remarques pas grand-chose sur le monde qui fume de l'herbe, parce que tout le monde en fume. Comment tu fais pour savoir en regardant une personne ou une autre personne, tu vois. Si tout le monde en prend, on s'en fout.

En fait, selon certains participants, un jeune qui ne consomme pas de l'herbe se distingue des autres :

1^{re} participante cadette : *À mon école, si tu en prends pas, t'es pas populaire...*

2^e participante cadette : *Exactement.*

1^{re} participante cadette : *Mais si tu en prends, il y a quelque chose qui cloche chez toi.*

3^e participante cadette : *Donc c'est vraiment mêlant.*

4.14 Nous ne sommes pas des consommateurs, mais des fumeurs

Assez tôt pendant la collecte des données, certains participants s'offusquent lorsqu'on leur pose des questions sur leur **consommation** de l'herbe. Comme l'explique rapidement un participant aîné :

O.K., moi, j'aime pas ça, le mot « consommer ». Bon, moi, je suis pas un consommateur. Je suis un fumeur. Tu comprends? Ça fait que quand je fume du pot... Man, je suis juste... Avant de me rouler un joint, je suis super silencieux pis toute. Je suis vraiment dans ma tête, man.

Un autre participant aîné :

Pourquoi dire qu'on fume la cigarette mais qu'on consomme de l'herbe? C'est la même chose. On fume de l'herbe et on fume la cigarette. C'est pas qu'on consomme... de l'herbe, tu comprends. C'est pas comme ça que je vois ça... On consomme du crack, on utilise des seringues, quand on consomme ces affaires-là, mais je considère pas l'herbe comme une drogue. Je vois juste ça comme une autre chose que tu fumes, comme une cigarette.

Dans ces deux exemples, les participants établissent une distinction nette entre les termes **fumer** (*smoke*) et **consommer** (*use*). De leur point de vue, **consommer** est un terme qui s'applique aux autres drogues, ou même, selon certains participants, à de « vraies drogues » (voir la section 4.11). De plus, le terme *consommer* suppose un comportement problématique. Par exemple, un participant aîné soutient que « *consommer, ça donne une impression vraiment négative* ». Une participante aînée explique la distinction comme suit : « *consommer, c'est un peu comme si la personne le faisait souvent, et fumer, c'est comme si la personne l'avait juste fait une fois.* »

Le terme *consommer* semble aussi différencier une personne qui fume de l'herbe surtout pour le plaisir par rapport à une personne qui participe davantage à la culture liée à l'herbe. Par exemple, un participant aîné déclare :

O.K., ouais, ce jeune-là fume de l'herbe. C'est ses amis qui lui donnent l'herbe, il l'achète jamais. Et ce jeune-là consomme de l'herbe. Il va trouver de l'argent, il vend ça, il trouve de l'argent là, ou il demande de l'argent à quelqu'un puis il va l'acheter.



4.14.1 Poteux et fêtards

Les participants indiquent que l'herbe n'est pas consommée ou fumée par un seul type de personne. En fait, ils précisent clairement que tous les types de personnes en prennent. Par exemple, un participant aîné déclare : « *Je veux dire, le monde intelligent fume aussi.* » Un participant aîné affirme : « *Je connais des propriétaires d'entreprise qui fument de l'herbe. Ouais, les gens d'affaires fument de l'herbe aussi* », tandis que selon un autre participant aîné, « *les avocats fument du kush¹* ».

On a demandé aux participants s'il était possible de distinguer différents groupes de jeunes qui prennent de l'herbe. Ils définissent deux groupes : les poteux (*stoners*) et les fêtards (*partiers*). Les poteux prennent de l'herbe de façon plus régulière. Selon une participante cadette, « *les poteux en prennent presque chaque jour* ». Selon un participant aîné, les poteux « *n'en prennent pas juste pendant les partys. Ils en prennent à l'école pendant les pauses et après l'école. Bref, pas mal dès qu'ils le peuvent.* » Les poteux prendraient de l'herbe « *surtout pour s'évader* ». Un autre participant cadet dit que « *les poteux en prennent pour relaxer* ». Un participant aîné ajoute qu'un poteux est « *quelqu'un qui passe tout son argent là-dessus et en a besoin pour s'amuser* ».

Inversement, les fêtards prennent de l'herbe « *pour se défoncer* » et parce qu'ils « *ne veulent pas être sobres* ». Une participante aînée déclare aussi que « *les fêtards veulent surtout avoir l'effet le plus fort [de l'herbe] pour avoir la meilleure fête* ». Contrairement aux poteux, les fêtards « *n'en achèteraient pas mais en fumeraient pendant une soirée* ». Ces deux groupes distincts ont des raisons différentes pour consommer de l'herbe, et des degrés d'attachement divers à la culture liée à l'herbe.

4.15 L'herbe et les médias

Lorsqu'on demande aux participants de décrire la représentation de l'herbe dans les médias, bon nombre d'entre eux disent avoir l'impression qu'on y trouve plein de clichés. Par exemple, un participant explique que « *les fumeurs de pot à la TV, ils sont comme tous... Des cons ou quelque chose du genre, tu comprends. Ils savent pas du tout ce qu'ils font.* » Selon une participante aînée, « *si quelqu'un fume de la marijuana dans un film, c'est toujours le gros cliché, ils font les clowns* ». Certains participants trouvent cette interprétation « *stupide* », mais selon la plupart, « *ça le rend juste drôle* ».

Lorsqu'on demande aux jeunes quel est l'effet de cette interprétation, une participante aînée dit que cela démontre que l'herbe peut améliorer la fête. Selon un participant cadet, « *ça a l'air dix fois plus amusant* ». Selon une participante aînée, cette pratique contribue à normaliser la consommation de l'herbe : « *mettons, moi, si je regarde un film, c'est juste comme si quelqu'un fumait une cigarette, c'est aussi normal que si quelqu'un fume un joint. Y'a rien là.* »

De nombreux participants ont quelque chose à dire sur la présentation des messages de prévention dans les médias. Souvent, ils considèrent que ces messages ne sont pas réalistes. Par exemple, ce groupe parle d'une de ces publicités :

1^{re} participante aînée : *Ils donnent l'impression que c'est vraiment le démon ou quelque chose du genre. Genre que si tu en prends tu vas aller en enfer.*

2^e participante aînée : *Y'a une pub là qu'il y a une fille qui fume du pot, elle était sur le divan en train de fondre.*

[Elles rient.]

3^e participante aînée : *Pub stupide.*

¹ Le kush (parfois écrit *cush*) est une sorte d'herbe hydroponique de grande qualité aux effets durables et qui coûte très cher.



2^e participante aînée : *Ouais, c'est comme, on se tenait ensemble et elle a commencé à fumer de l'herbe et c'est ça qu'elle fait. Et elle est là en train de fondre sur le divan.*

3^e participante aînée : *Ouais, c'était con, hein.*

Lorsqu'on demande si ces publicités influent sur les jeunes, une participante aînée répond qu'« ils font juste des pubs vraiment épaisses, et tout le monde se dit comme : "C'est pas comme ça que ça se passe." » Selon un autre participant cadet, « ils exagèrent » trop.

4.16 La notion de drogue d'introduction

À différents moments lors des rencontres, les participants mentionnent souvent l'idée selon laquelle l'herbe est une drogue d'introduction. Par exemple, selon une participante cadette, « si tu commences avec, genre, quelque chose de léger comme [l'herbe], après tu peux passer aux drogues plus dures et aux dépendances plus dangereuses ». Un participant cadet : « Je pense que l'herbe, c'est comme une drogue pour commencer, j'imagine. Parce que, genre, tu vas voir du monde qui commence à fumer de l'herbe et après ils passent à autre chose. »

Selon certains participants, cette idée sert à décourager la consommation de l'herbe. Par exemple, une participante cadette déclare que cette notion a un effet dissuasif, « parce qu'ils disent que c'est une drogue d'introduction, et ils montrent ce que fait le crystal meth, ce que fait le crack ». Autrement dit, les inquiétudes de ceux qui sont dissuadés de prendre de l'herbe ont surtout trait aux effets des drogues dures.

Bien que la plupart des participants indiquent avoir entendu dire que c'est une drogue d'introduction, nombre d'entre eux ne croient pas que c'est le cas. Certains ne croient pas que l'herbe mène à la consommation d'autres drogues; ils croient toutefois que le simple fait d'essayer l'herbe ou d'en prendre à l'occasion risque fortement de donner lieu à une consommation plus régulière. Par exemple, un participant cadet décrit le cycle comme suit : « Je pense qu'au début, c'est vraiment un choix, genre que tu décides si tu vas en prendre ou pas. Et avec le temps, ça devient un besoin. Ton corps en a besoin. » D'autres participants croient simplement que l'herbe n'est pas une drogue d'introduction, comme l'illustre l'échange qui suit :

1^{re} participante cadette : *Parce que c'est une drogue d'introduction, apparemment. Mais je pense, je pense [que c'est juste] ridicule.*

2^e participante cadette : *C'est pas une drogue d'introduction.*

D'autres participants soutiennent que d'autres substances sont plus problématiques que l'herbe en ce qui a trait à ce phénomène. Par exemple, un groupe de participants aînés explique que les drogues d'introduction sont plutôt les médicaments d'ordonnance et en vente libre :

1^{er} participant aîné : *Ouais, les pilules le sont, c'est sûr.*

2^e participant aîné : *Mais genre, tout le monde se dit : « Oh, j'ai mal à la tête... je demande au médecin ce que je peux prendre. » Oh, des Advil? O.K., je commence à prendre des Advil. Puis les Advil, ça fonctionne pas pour toi. Boum, après le T3, boum, l'hydro, l'OxyContin, et tout d'un coup, le monde devient accro... Quand quelqu'un a mal, il va voir le médecin et il dit qu'il a mal au dos. Qu'il veut pas commencer à prendre ça et boum il commence à fumer de l'herbe. Et là, ils sont comme « Wow, je me sens vraiment bien ».*



4.17 Prévention de la toxicomanie – échec des tactiques alarmistes

Dans les groupes de discussion, on demande aux participants de s'exprimer sur les stratégies de prévention de la toxicomanie et de donner leur avis sur les façons dont on pourrait empêcher les jeunes de consommer de l'herbe. La plupart des participants donnent des exemples de stratégies comprenant des présentations dans les écoles et des messages publicitaires à la télévision. Bien que certains participants indiquent que ces approches présentent de l'information factuelle, selon bon nombre d'entre eux, celles-ci ratent tout simplement la cible. En ce qui concerne les présentations dans les écoles, un participant aîné les décrit comme « *pas mal une perte de temps* », tandis qu'une participante aînée dit que « *le monde fait juste en rire de toute façon* ».

Un autre groupe de participants aînés parle d'une campagne de prévention de la toxicomanie dans la région : « *il y a une entreprise de collecte des déchets et... Il y a en a qui disent genre "Va à l'école", d'autres disent genre... "L'alcool au volant, c'est interdit". Il y en a un à l'extérieur du travail, qui dit genre "Ne prends pas de drogues"* ». Quand on a demandé aux jeunes s'ils croyaient que ce type de campagne était efficace, une participante aînée a répondu : « *c'est une vraie blague, comme quand on a dit qu'on était tous obligés d'y souscrire, tout le monde dans la pièce a ri.* »

De nombreux autres efforts de prévention de la toxicomanie seraient alarmistes, selon les participants. Par exemple, un groupe d'élèves a eu la discussion qui suit :

1^{er} participant aîné : *Ils essaient juste de faire peur au monde pour qu'ils prennent pas de drogues. Y'a une pub contre les drogues qui passait quand j'étais jeune, et je l'ai vue quelques fois. Le gars va prendre un cartable dans son casier, et il tombe un gramme de son casier.*

2^e participant aîné : *Ouais.*

1^{re} participante aînée : *Ouais.*

1^{er} participant aîné : *Et le directeur de l'école est comme... et puis le jour d'après, il prend de l'ecstasy.*

2^e participant aîné : *Il est comme en train de frapper sa mère.*

[Tous parlent en même temps.]

3^e participant aîné : *Ouais, c'est ça, et ils essaient vraiment de faire peur au monde. C'est pas la bonne façon de faire ça... Tu peux pas juste essayer de faire peur au monde.*

En ce qui concerne les approches alarmistes, un participant aîné explique clairement comment le message perd son effet et le message perd toute crédibilité :

Alors, ouais, ils sont toujours là-dessus, « Oh, tu devrais pas fumer », bla bla bla. C'est comme les conneries que ma mère me disait toujours. Tu vois ce que je veux dire... Si tu continues à fumer, ton cerveau va virer en Jell-O, bla bla bla, t'iras pas loin. Je suis comme, merde, de quoi tu parles. Chaque fois que j'entends ces conneries-là, je veux pas entendre ça. Ça me donne juste envie d'aller me rouler un joint drette là. Que je voie quelqu'un me dire de pas me rouler un joint. Tu sais, qui... Tu vois ce que je veux dire.

4.17.1 Raisons de l'échec de certaines approches de prévention de la toxicomanie

Les participants donnent des indications permettant de mieux comprendre pourquoi ils perçoivent de nombreuses approches de prévention comme inefficaces. Premièrement, les participants



indiquent que le message qu'ils reçoivent est obscurci par le deux poids, deux mesures. Par exemple, un participant aîné a du mal à comprendre que les écoles « *offrent un endroit pour fumer. Ça fait que toutes les affaires "Ne fumez pas", ça marche pas vraiment.* » Deux participantes cadettes ont aussi eu l'échange qui suit au sujet des messages dans les médias :

1^{re} participante cadette : *Au début, c'est comme « Oh, c'est bizarre un peu », mais ça t'envoie des messages subliminaux. J'ai l'impression que la télé fait ça. Si c'est contradictoire parce que ça dit, euh, « Ne prenez pas de drogues », « Ne faites pas ci, ne faites pas ça », mais ils en montrent dans leurs émissions. Mettons, quand un personnage, un personnage cool, arrive et genre qu'il fume et il boit.*

2^e participante cadette : *Je pense que MTV, c'est les pires hypocrites. Ils nous envoient tout le temps des messages pour pas prendre de drogues, pas boire ou pas se soûler, mettons. Et dans toutes leurs émissions et leur musique, tout le monde est défoncé.*

Deuxièmement, les participants soutiennent que les messages de prévention de la toxicomanie sont un échec lorsqu'ils comportent des mensonges. Autrement dit, dès que des renseignements inexacts sont présentés, les messages ne fonctionnent plus. Par exemple, un groupe de participants cadets explique ce qu'on leur a raconté sur l'herbe :

1^{er} participant cadet : *Ben comme, ils disent dire que ça va te tuer pis du stuff de même.*

1^{re} participante cadette : *Tu vas halluciner pis tu vas mourir.*

2^e participant cadet : *Yeah, plus d'eux qui volent des affaires pis qui trippent tu va ender up par te tuer toi-même, pis du bullshit de même.*

Dans un autre groupe, un participant cadet explique que cette approche de prévention peut avoir l'effet inverse lorsqu'un jeune essaie la drogue et ne ressent aucun de ces effets : « *si tu l'essayes pis c'est comme ah c'est pas bad, maybe ils lyont about toutes les autres drugs là.* » Ce point de vue est aussi exprimé dans un autre groupe, alors qu'un participant aîné déclare : « *si qu'ils disent ça, tu vas avoir le cancer pis du stuff de même, ben ils en prend pis ils die pas, ben ils vont penser que comme tout le reste c'est de la bullshit.* » De nombreux participants disent qu'au final, la personne qui livre le message ne sera pas prise au sérieux et que les jeunes vont simplement faire la sourde oreille.

Troisièmement, plusieurs participants sont d'avis que la prévention de la toxicomanie est une bataille perdue d'avance, parce que leur curiosité est tout simplement trop grande. Comme l'explique un participant aîné, « *tu peux faire tout ce que tu veux pour essayer de les convaincre de pas fumer, hein. Mais à la première occasion qu'ils vont avoir, ils vont le faire. Juste pour essayer. Juste pour voir comment c'est.* »

Quatrièmement, les jeunes croient que la prévention ne fonctionne pas parce que ceux qui fument de l'herbe n'en ont rien à faire. Par exemple, une participante cadette déclare : « *il y en a que leur réaction, ça va juste être "Je m'en fous. Je veux juste le faire pour les bons effets".* » Une autre participante cadette indique qu'« *ils veulent juste faire ce qu'ils veulent. Comme vivre leur vie.* »

4.17.2 Les idées des jeunes sur la prévention de la toxicomanie

Les participants soulignent certains aspects de la prévention de la consommation de cannabis chez les jeunes qui pourraient être améliorés.



4.17.2.1 Prévention et sanctions juridiques

De nombreux participants indiquent que, du point de vue de la loi, il n'y a peut-être pas grand-chose qu'on peut faire : de nombreux jeunes consomment de l'herbe malgré le fait que c'est illégal. Certains participants affirment toutefois que la présence accrue de policiers pourrait donner des résultats. Par exemple, un participant aîné déclare : « *je pense que les policiers devraient être plus présents dans certains secteurs de la ville. Moi, je fume pas l'herbe, mais pas mal tout le monde sait où aller.* » Selon une autre participante aînée, il n'y a « *pas assez de flics, et ils ont des choses plus importantes à faire.* » Enfin, un groupe discute brièvement de la possibilité de recourir à des jeunes pour aider la police :

Tu pourrais demander à des jeunes de notre âge d'aller trouver toutes les places pour aller acheter de l'herbe, et le jeune irait en parler à la police. Ils pourraient faire des grosses descentes et trouver d'autres substances illégales. Ça aiderait à rendre les rues plus sécuritaires et plus accueillantes pour les jeunes.

4.17.2.2 Accorder plus d'attention à l'herbe

Certains jeunes suggèrent qu'en fait, il faudrait accorder une plus grande place à l'herbe dans les efforts de prévention. Par exemple, selon une participante aînée, les programmes doivent « *porter plus sur les effets négatifs de l'herbe et pas juste sur ceux des drogues en général* », et les approches actuelles « *ne portent pas vraiment sur l'herbe* », mais plutôt « *sur les drogues dures, surtout* ». Selon une participante cadette, « *les gens tentent de montrer le côté négatif, mais j'ai pas l'impression qu'ils montrent le côté extrêmement négatif* ». Une participante aînée dit : « *il y a comme des affaires... que la marijuana fait et que les gens ne savent pas.* » Une autre participante aînée explique que même les jeunes qui en consomment ne se rendent pas compte des effets de l'herbe parce que ces effets sont subtils :

Non, ils s'en rendent pas compte, parce qu'ils... le font et continuent de le faire, et ils ont pas l'impression d'avoir changé. Mais s'ils sont vraiment habitués à en prendre, ça devient normal pour eux, mais... Si tu pouvais regarder une vidéo de toute ta vie, ou genre... Avant que tu commences à fumer, et après quand ça fait longtemps que tu fumes de l'herbe, il y a une différence.

Selon certains participants, les efforts de prévention de la consommation de l'herbe devraient débiter plus tôt; une participante aînée recommande d'ailleurs qu'ils débutent « *plus tôt à l'école, comme de la sixième à la huitième année* ». Cette recommandation cadre avec les propos d'autres participants disant avoir essayé l'herbe avant même de participer à des activités de prévention. Enfin, les participants soutiennent que les activités de prévention doivent être plus intéressantes, puisque selon eux, ces activités offertes en milieu scolaire sont ennuyeuses et constituent une perte de temps.

4.17.2.3 Les jeunes doivent être mieux informés sur les jeunes qui ne consomment pas de cannabis

Dans les différents groupes de discussion, les participants affirment de façon systématique que l'herbe est omniprésente (voir la section 4.13). Par conséquent, ils laissent entendre qu'il est anormal de ne pas en consommer. Certains indiquent qu'ils n'ont aucune idée du nombre de jeunes qui n'en consomment pas. Une participante cadette :

Je pense aussi que le monde qui essaie pas la marijuana et d'autres affaires. Ils se tiennent pas debout parce qu'ils veulent pas qu'on les regarde de haut, puis le monde est comme



« Pourquoi tu les juges ». Mais si ceux qui sont contre la marijuana prenaient position ensemble... ça aiderait. On pourrait savoir combien il y a de personnes qui sont contre. Mais tout le monde a trop peur.

Ainsi, les jeunes pourraient apprendre pourquoi d'autres jeunes s'affirment et prennent la décision de ne pas consommer de cannabis :

Les adolescents qui sont contre, ils doivent aller à l'école. C'est pour ça que je suis contre. C'est ça que je pense. Et je pense pas nécessairement que ça fera une grosse différence en ce moment, mais un jour, si de plus en plus de monde va dans les écoles pour parler aux gens, ça va faire réfléchir.

4.17.2.4 L'influence des modèles

Dans le contexte de la prévention, des participants suggèrent qu'il doit exister un lien plus fort entre les jeunes et la personne qui livre le message. Autrement dit, ce sont des personnes à qui les jeunes peuvent s'identifier qui devraient livrer les messages de prévention. Par exemple, en réponse aux efforts dirigés par des adultes, une participante cadette fait la suggestion suivante :

D'habitude, c'est les parents. Mais il faut que ça vienne d'un adolescent qui est passé par là, mettons. Et j'ai l'impression que si ça vient d'un prof ou d'un parent, tu vas être comme, « Ben là, qu'est-ce qu'il en sait, lui ». C'est pas un adolescent de la même génération. Mais si ça vient de quelqu'un que tu admires. Qu'il te dit de pas faire ça, que ça va foutre ta vie en l'air ou quelque chose du genre. Là, tu voudras pas le faire.

Selon une autre participante aînée, il serait bénéfique de recourir à des personnes qui savent établir des liens avec les jeunes, et plus particulièrement des gens qui ont déjà pris de l'herbe :

S'il y a un ado, je sais qu'il y a des centres de désintoxication près d'ici, et quand ils viennent te parler, tu écoutes leur histoire et comment ils ont réussi à s'en sortir et comment leur vie a changé. Je crois que beaucoup de monde peut s'identifier à eux et se rendre compte de l'effet qu'ils ont sur les autres.

Les participants avancent également que les parents ont un rôle à jouer dans les efforts de prévention de la consommation de l'herbe chez les jeunes. Plus particulièrement, ils indiquent que certains parents doivent communiquer leur opinion sur cette question de façon plus claire :

Si tes parents sont pas ouverts sur leurs valeurs à propos de ça [et] que tu vas à l'école secondaire et tu sais pas si tes parents aimeraient ça ou haïraient ça si tu en prenais. Ça devient beaucoup plus facile de céder à la pression. Mais si tes parents... ont comme des attentes et veulent que tu réussisses et que tu sois le meilleur possible. Alors tu sais que de le faire, ça t'aidera pas à avancer.

4.17.2.5 Concentrer les efforts sur la prévention des méfaits plutôt que sur la prévention de la consommation

Les participants soutiennent invariablement que la prévention de la consommation de l'herbe chez les jeunes est une tâche difficile, sinon impossible. Selon certains, il faudrait simplement abandonner les activités de prévention, tandis que selon d'autres, il faut plutôt se concentrer sur la réduction des méfaits. Par exemple, dans un groupe, un participant cadet propose : « dites-leur de pas fumer toute la journée », et une participante cadette ajoute : « ne fumez pas trop ». Selon un participant cadet, « la meilleure option, ce serait de leur dire que s'ils prennent de la marijuana...



c'est ça qui va leur arriver à long terme. » Un autre participant aîné insiste sur l'importance d'offrir aux jeunes un environnement sûr où ils peuvent consommer de l'herbe :

Le monde va aller se chercher des places à fumer parce que ils ont pas le droit de fumer chez eux pis, c'est vraiment comme, c'est un big deal la première fois que tu te fais catcher à fumer là, parce que tes parents ont comme une grosse, c'est une grosse étape de ta vie ça pis comme, s'ils te laissent pas fumer chez eux là faut toujours aller trouver une place à aller fumer, pis ça comme, ça t'amène à la rue souvent quand tu es jeune [...] Dans le fond, si on disait la vérité ça serait plus acceptable, pis qu'ils auraient une place sécuritaire à aller, ça les empêcherait de se rendre à un point où ce que c'est problématique?

Un participant aîné dans un autre groupe soutient que la franchise peut aussi contribuer à satisfaire la curiosité des jeunes, un facteur qui les pousse souvent à essayer : « *[montre]-lui que c'est là, que c'est ça, que c'est ça les effets secondaires, boum. Et montre-lui, parles-en avec lui. Et quand il l'a vu, il est juste comme "O.K., j'ai compris".* »

4.17.3 La censure ne fonctionne pas vraiment

Lorsque la question de la censure dans les médias est abordée, les participants sont catégoriques : il ne s'agit pas d'une forme efficace de prévention. En fait, bon nombre des participants sont d'avis qu'il y a incohérence en ce qui a trait à la censure dans les paroles de chansons. Par exemple, certains parlent d'une chanson qui n'était pas censurée lors de sa sortie, mais l'a été par la suite. Un participant cadet ne sait trop quoi en penser :

Comme ce que [nom du participant] a dit, « getting higher than the Empire State », genre qu'ils se défoncent et tout ça. C'est comme, euh, là elle est censurée, mais elle l'était pas avant. Pourquoi elle l'était pas avant? C'est comme « Oh, on peut faire ça, O.K., peut-être pas », mais on l'a tous entendue, ça fait que c'est comme si bientôt ils allaient plus du tout la censurer.

Au sujet de la même chanson, une participante cadette déclare : « *tout le monde sait de quoi ça parle* », ce à quoi une autre participante ajoute « *ça change rien, le mal est déjà fait* ». En définitive, les participants indiquent que ces volte-face envoient des messages contradictoires quant au caractère acceptable de certaines choses. En outre, selon une participante cadette, la censure ferait en fait la promotion du matériel censuré, ce qui remet en question les intentions des auteurs de la censure, et la censure servirait surtout à influencer l'opinion publique et ne serait pas faite dans une optique de prévention. La participante précise : « *ou, genre qu'ils essaient de te faire croire qu'ils essaient d'arrêter ça, mais en réalité... ils t'envoient des messages subliminaux. S'ils font jouer la chanson, ils essaient pas de l'arrêter.* »

4.17.4 Des enseignants trop communicatifs

Les participants des divers groupes de discussion mentionnent des enseignants qui parlent de leurs propres expériences de consommation. Ce point, qui n'a pas été soulevé dans tous les groupes, l'a tout de même été dans plusieurs discussions, ce qui permet de croire qu'il ne s'agit pas d'un phénomène isolé.

Une participante cadette avance l'hypothèse selon laquelle les enseignants partagent leur point de vue sur l'herbe, parce qu'« *ils essaient d'utiliser leurs expériences pour nous dissuader d'en prendre* ». À en juger par certains des exemples donnés par les participants, il se pourrait bien que ce soit ce qui les motive. Par exemple, une participante cadette raconte : « *un de mes profs m'a raconté une histoire : son ami s'est fait poignarder par une amie folle à cause du pot* ». Une autre participante cadette parle aussi d'une fois où un enseignant a dit : « *une fois, j'ai fumé de l'herbe et*



J'ai failli me tuer en déboulant une côte ». Lorsqu'on leur demande quel effet ont ces exemples, les participants sont unanimes. Comme l'a déclaré une participante cadette, « *ça ne fonctionne pas* ». D'autres participants soutiennent que dans de nombreux cas, la situation était un peu bizarre, comme l'expliquent une participante cadette : « *et c'était juste... c'était vraiment gênant* », et un autre participant : « *c'était juste vraiment bizarre* ».

Bien que certaines des expériences relatées laissent croire que les enseignants utilisent peut-être leurs expériences personnelles dans le but de prévenir la consommation de cannabis, certains participants ne sont pas de cet avis. Une participante cadette :

J'avais un prof l'année passée... et il nous expliquait un projet, et une de ses élèves de l'année d'avant avait fait son projet avec une photo d'elle et lui en train de fumer du pot ensemble. Et il insistait pour essayer de nous expliquer comment faire et tout ça.

Les participants de ce groupe de discussion s'entendent pour dire que, dans ce cas-ci, l'enseignant encourageait certainement la consommation. Dans d'autres cas, les élèves ont l'impression que les enseignants encouragent la consommation parce que les élèves croient que la plupart en consomment. Un participant cadet soutient d'ailleurs que « *la plupart des profs fument de l'herbe de toute façon* ». D'autres participants relatent des expériences dans lesquelles des enseignants consommaient manifestement de l'herbe et ne faisaient rien pour s'en cacher : « *à mon école, on avait un prof qu'à chaque fois qu'il venait nous aider ou de quoi du genre, il sentait l'herbe. Ça fait que tu savais qu'il en fumait.* »

Il convient de souligner que les témoignages recueillis au sujet d'enseignants faisant part de leurs expériences et encourageant possiblement la consommation de l'herbe ont été faits dans les groupes des cadets. Il se pourrait que les enseignants partagent ces expériences avec les jeunes élèves afin de créer le lien avec eux. Cependant, cette question n'a pas été étudiée en tant que telle; l'étendue de ce comportement est donc inconnue. On ne sait pas non plus si les participants aînés ont vécu des expériences semblables. Des recherches plus approfondies sont certainement nécessaires pour étudier davantage cette question.



5.0 Analyse

La présente étude avait pour objectif de mieux comprendre l'idée que les jeunes Canadiens se font de la consommation de cannabis. Les résultats obtenus permettent sans aucun doute de conclure à l'existence de différents points de vue chez les jeunes et au caractère complexe de cette substance. D'abord, les résultats démontrent que le cannabis fait partie de la vie des jeunes, peu importe s'ils en consomment ou non. Les groupes de discussion étaient formés de jeunes ayant des expériences différentes : certains disant n'avoir jamais pris de cannabis, et d'autres disant en consommer quotidiennement. Malgré ces différences, tous les jeunes avaient quelque chose à dire sur le cannabis et la place qu'il occupe dans leur vie.

5.1 Facteurs incitant les jeunes à consommer ou non du cannabis

Les participants évoquent divers facteurs ayant, selon eux, une influence sur la décision de consommer du cannabis. La présence de risques serait l'un de ces facteurs. Par exemple, les jeunes expriment des inquiétudes quant aux répercussions sur la santé, le rendement scolaire et les rapports familiaux. Les effets sur la santé mentionnés par les participants comprennent notamment les problèmes de concentration, la perte de mémoire et les dommages aux poumons; tous cadrent bien avec les rapports issus de recherches scientifiques (Diplock et Plecas, 2009; Porath-Waller, 2009a) et d'une étude réalisée par Menghrajani et coll. (2005) auprès de participants plus jeunes (de 12 à 15 ans) en Suisse. Fait intéressant, les participants à l'étude actuelle n'ont pas indiqué que la possibilité de sanctions juridiques avait un effet dissuasif. Bien que les jeunes disent avoir peur de se faire prendre et d'avoir des ennuis avec leurs parents, la possibilité de démêlés avec la justice ne les préoccupe pas outre mesure. Cela pourrait être révélateur de leur confusion quant aux conséquences sur le plan juridique pour ceux qui se font prendre en possession de cannabis.

En ce qui a trait aux facteurs incitant les jeunes à consommer du cannabis, les participants en ont invoqué plusieurs liés à la famille, à la communauté et aux réseaux sociaux. En ce qui concerne les influences familiales, les participants mentionnent la consommation de cannabis par les parents. Cependant, les discussions à ce sujet portaient plus sur la nature et la qualité des rapports parent-enfant que sur la présence de cannabis dans le milieu familial. Les participants sont d'avis que le ton et la nature de cette relation sont de la plus haute importance. Par exemple, selon les participants, dans certains cas, la consommation de cannabis est la conséquence de l'absence ou d'un détachement des parents. En revanche, les participants reconnaissent que même lorsque les parents sont très présents, les jeunes peuvent prendre la décision de consommer du cannabis. Les participants tentent d'expliquer ce phénomène en disant que les jeunes ont besoin de connaître la position de leurs parents sur des questions concernant le cannabis. Ils soutiennent également que lorsque les parents évitent de parler du cannabis et font comme si cette drogue ne faisait pas partie de leur vie, il y a des conséquences sur les décisions des jeunes.

En plus des rapports familiaux, les participants disent être constamment exposés au cannabis et subir des pressions sociales à ce sujet. Les jeunes perçoivent le cannabis comme un aspect normal de leur milieu, ce qui, dans de nombreux cas, n'est pas fidèle à la réalité. Par exemple, la plupart des participants croient que bien plus de la moitié de tous les jeunes prennent du cannabis, mais des données récentes sur la prévalence à l'échelle nationale issues de l'Enquête de surveillance canadienne de la consommation d'alcool et de drogues (ESCCAD) de 2011 indiquent que 21,6 % des jeunes de 15 à 24 ans disent avoir pris du cannabis dans la dernière année (Santé Canada, 2012). Les



réactions initiales des participants aux questions sur la popularité du cannabis auprès des jeunes sont simplement que « tout le monde le fait », ce qui pourrait alimenter l'idée erronée selon laquelle la consommation de cannabis est sans danger et que tous les jeunes **devraient** s'y adonner. La disponibilité perçue de cette drogue a aussi été invoquée comme un incitatif important dans le groupe plus âgé de jeunes Suisses qui ont fait l'objet de l'étude de Menghrajani et coll. (2005).

5.2 Les effets du cannabis

La réaction différente de chaque personne au cannabis est l'un des arguments soulevés dans les groupes de discussion. Bien que de nombreux participants parlent des effets néfastes du cannabis (p. ex., dépendance, perte de concentration, paresse, divers risques sur le plan physique), l'idée de différences individuelles est utilisée pour en minimiser l'importance. Par conséquent, selon de nombreux jeunes, les effets négatifs sont propres aux individus et cela ne devrait pas mener à la conclusion que le cannabis est une substance nocive.

Selon de nombreux participants, le cannabis n'a aucun effet négatif, et procure même divers effets positifs : il aiderait les jeunes à se détendre, favoriserait le sommeil et la concentration, et stimulerait la créativité, pour ne citer que ceux-là. Des recherches ont toutefois permis de démontrer que la consommation de cannabis, particulièrement si elle est chronique, est associée à des déficits d'attention (Porath-Waller, 2009a), ce qui va à l'encontre des idées exprimées et recueillies dans le cadre de la présente étude. Fait intéressant, les participants ont aussi partagé leur point de vue en ce qui a trait aux bienfaits du cannabis pour la santé; selon certains, le cannabis serait le remède universel aux problèmes de santé mentale et de comportement comme le trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention, ainsi qu'à des problèmes d'ordre physique, comme le cancer.

Il semble y avoir un écart important entre les l'idée que les jeunes se font des effets du cannabis sur la santé mentale et les observations qui ont été faites sur le terrain. Contrairement à ce que croient les jeunes, cette substance ne serait pas une panacée : de plus en plus de données probantes montrent que la consommation chronique de cannabis pourrait accroître le risque de souffrir de divers problèmes de santé mentale, notamment la psychose, la dépression et l'anxiété (Porath-Waller, 2009a). Fait particulièrement troublant, ce sont justement les adolescents qui pourraient être les plus vulnérables sur ce plan, peut-être parce que leur consommation s'échelonne sur plusieurs années ou en raison de l'effet d'une telle exposition sur leur cerveau en développement.

Les jeunes semblent aussi avoir des idées erronées en ce qui concerne les effets possibles du cannabis sur le plan médical pour traiter des problèmes physiques et des maladies, comme le cancer, puisqu'il existe peu de données probantes à ce sujet (Kalant et Porath-Waller, 2012). En revanche, seul un petit nombre de jeunes du Royaume-Uni a mentionné les bienfaits thérapeutiques possibles du cannabis dans le cadre de l'étude de McIntosh et coll. (2003).

Pour évaluer plus en profondeur le point de vue qu'ont les jeunes sur les effets négatifs du cannabis, on a demandé aux participants de décrire comment cette drogue pourrait changer une personne. Encore une fois, certains participants font allusion aux effets néfastes plus constants, comme la dépendance, le détachement chronique et les changements de personnalité. Plusieurs participants soutiennent toutefois que le cannabis ne change pas les personnes : tout changement est attribuable à la personne et non au cannabis. Comme nous l'avons dit, une idée semblable contribue manifestement à amenuiser la responsabilité du cannabis liée aux effets négatifs.

Les jeunes ont des points de vue intéressants sur l'abus de cannabis. D'abord, cette substance est considérée comme problématique si les jeunes y pensent constamment et en ont toujours besoin, et lorsqu'elle devient une priorité. (Les participants amènent l'idée de priorité en termes financiers,



comme lorsque les jeunes ajoutent le cannabis à leur budget et y consacrent toutes leurs ressources financières.) Ensuite, si le cannabis change une personne, il est aussi considéré comme problématique. Cependant, comme il en a été question ci-dessus, selon de nombreux participants, le cannabis ne change pas les gens – par conséquent, si un changement survenait, il serait évident que quelque chose s’était mal passé, puisqu’il ne s’agirait pas d’un résultat habituel.

5.3 Le cannabis et la conduite automobile

Un autre indice de l’idée que les jeunes se font des effets du cannabis a été recueilli lorsque le sujet de la conduite sous l’effet du cannabis a été abordé. Dans ce contexte, il y a eu une distinction claire entre les participants opposés à la conduite sous l’effet du cannabis et les autres. Cette distinction concorde avec les résultats obtenus à l’occasion d’une récente enquête réalisée à l’échelle nationale par le CCLT pour orienter ses efforts de prévention en matière de consommation de cannabis et de conduite sous l’effet de cette drogue chez les jeunes (CCLT, 2012). Les détracteurs de cette pratique ont réitéré les effets physiques néfastes attribués au cannabis, soutenant que la prise de cette drogue affaiblit les facultés et que quiconque dit le contraire tente en fait de trouver des excuses pour justifier ce comportement. Inversement, les autres participants affirment que le cannabis améliore la conduite, puisqu’il favorise la concentration. Cette vision des choses pourrait procurer aux jeunes une fausse impression de sécurité, puisque différentes recherches ont démontré que le cannabis gêne diverses tâches cognitives et motrices associées à la conduite, notamment la capacité de suivi, le temps de réaction, les fonctions visuelles et l’attention partagée (Beirness et Porath-Waller, 2009). Encore une fois, ces participants soutiennent aussi que si certaines personnes ont du mal à conduire, ce n’est pas en raison du cannabis. Le problème serait plutôt attribuable à des différences individuelles. De nombreux jeunes ont comparé la conduite sous l’effet du cannabis à la conduite sous l’effet de l’alcool, et même ceux opposés à la conduite sous l’effet du cannabis sont d’avis que cette pratique est moins dangereuse que l’alcool au volant.

5.4 Le cannabis n’est pas considéré comme une drogue

Dans les divers groupes, les participants ont exprimé le point de vue selon lequel le cannabis est différent des autres drogues comme l’alcool, le tabac et le crack, et qu’il ne devrait donc pas du tout être considéré comme une drogue. Explication possible : selon les participants, le cannabis n’a aucun des effets négatifs associés aux autres drogues. De leur point de vue, une drogue est une substance qui altère les perceptions. Les jeunes soutiennent également qu’il s’agit de substances manufacturées, alors que le cannabis est naturel puisqu’il vient de la terre et subit très peu de transformations en vue de la consommation (p. ex., écraser les feuilles et les rouler pour faire un joint). Des études qualitatives antérieures ont permis de remarquer que les jeunes ne voient pas le cannabis comme plus nocif que le tabac ou l’alcool (Klaue et coll., 2005; McIntosh et coll., 2003); qui plus est, certains avancent même que ces deux substances sont plus nocives (Akre et coll., 2010; Klaue et coll., 2005).

5.5 Le cannabis, la loi et la consommation autorisée à des fins médicales

En ce qui concerne le cadre légal en matière de cannabis, deux idées unanimes ont été dégagées lors des discussions : 1) ça dépend si le cannabis en question est illégal ou non, à moins que 2) la personne semble vendre du cannabis, un acte illégal. L’idée fondamentale observée dans les groupes de discussion est que l’illégalité du cannabis dépend surtout de la quantité. Tous les participants s’entendent pour dire que la vente de cannabis et, par conséquent, la possession de



grandes quantités de cette substance, sont illégales. Des participants soutiennent que la possession de petites quantités est permise, bien qu'il y ait certaines divergences quant à la définition d'une « petite quantité ». Les deux réserves émises relativement à cette distinction sont le pouvoir discrétionnaire de l'agent de police et les antécédents de démêlés avec la police.

Évidemment, cette conception du lien entre le cannabis et la loi est déroutante pour les jeunes. Certains participants expriment des frustrations quant à l'incohérence des réactions des policiers. Par exemple, ils ne peuvent comprendre pourquoi le cannabis est illégal dans un certain contexte (p. ex., possession d'une grande quantité), mais probablement pas dans un autre (p. ex., possession d'une petite quantité).

Ce qui entretient la confusion, c'est que les jeunes ont de la difficulté à conceptualiser le rôle du cannabis médicalement autorisé dans leur compréhension du contexte juridique. De nombreux participants voient un cas de deux poids, deux mesures dans le fait que la consommation dite « ordinaire » de cannabis est considérée comme problématique, tandis que la consommation pour traiter certains troubles médicaux est autorisée par la loi. Du point de vue des jeunes, l'utilisation du cannabis à des fins médicales semble mettre en évidence les bienfaits du cannabis. Il ne faut donc pas s'étonner si de nombreux jeunes extrapolent l'utilisation à des fins médicales pour se dire que le cannabis est un véritable remède miracle.

5.6 La culture liée au cannabis

Il est sans doute évident qu'il y a une culture liée au cannabis chez les jeunes. Comme il a été souligné jusqu'à maintenant, cette culture comprend un ensemble unique de croyances qu'utilisent les jeunes pour fonder leur compréhension et leurs expériences liées à cette drogue. De plus, cette culture possède son propre langage qui sert à positionner le cannabis dans le milieu des jeunes. Par exemple, les participants sont très à l'aise avec le terme *weed*, mais certains jeunes n'ont pas reconnu le mot **marijuana** figurant sur le formulaire de présélection de l'étude. Bien qu'il s'agisse certainement d'une question d'alphabétisation, une autre question fondamentale entre aussi en jeu : la familiarité.

Les participants ont aussi invariablement insisté pour établir une distinction entre le fait de **consommer** et de **fumer** du cannabis. Le premier terme revêt clairement une connotation négative, tandis que le second exprime la normalité et une certaine maîtrise. En outre, des distinctions sont aussi établies entre différents groupes de jeunes, comme les poteux et les fêtards. Par conséquent, les jeunes ont leurs propres théories quant à l'étiologie de la consommation de cannabis pour chacun de ces groupes.

5.7 Idées des jeunes quant aux efforts de prévention liés au cannabis

Lorsque vient le temps de discuter des efforts de prévention de la consommation de cannabis, les participants émettent divers avis qui illuminent davantage les influences sur les idées des jeunes. Dans certains cas, selon les participants, il est inutile de s'évertuer à empêcher la consommation, puisque le cannabis est trop omniprésent et attrayant. Cependant, cette conclusion pourrait simplement mettre en évidence le fait que les jeunes jugent inefficaces les initiatives de prévention actuelles.

De nombreux participants soutiennent également que la prévention ne fonctionne pas, puisqu'elle n'est pas représentative de leur réalité. Par exemple, le fait de dire aux jeunes que le cannabis mènera à d'autres drogues est problématique pour ceux qui consomment uniquement du cannabis :



à ce moment ils feront fi de tels avertissements puisqu'ils ne prennent pas encore d'autres drogues. Comme il en a été question précédemment, les jeunes ont des idées bien arrêtées sur les effets du cannabis et se méfient donc des messages mettant en doute cette vision des choses. Leur méfiance peut être exacerbée par un message qu'ils jugent comme totalement irréaliste, par exemple des images de jeunes en train de fondre ou des messages selon lesquels le cannabis transformera leur cerveau en bouillie. Les participants déclarent clairement que les jeunes choisissent d'ignorer de tels messages et que le messager perd de la crédibilité.

Le fait le plus intéressant dans cette discussion au sujet de la prévention est probablement que de nombreux participants ne sont pas opposés à la prévention et reconnaissent qu'elle revêt une certaine importance. Par contre, ils critiquent les approches qui ont déjà été utilisées auprès d'eux. En fait, certains participants indiquent qu'ils souhaiteraient que les efforts de prévention portent **davantage** sur le cannabis. En outre, ils reconnaissent l'utilité d'approches visant la réduction des méfaits associés au cannabis – par opposition à celles prônant l'abstinence – pour le milieu des jeunes.

5.8 Incidences sur les plans des politiques, de la pratique et de la recherche

Les résultats de cette recherche mettent en lumière la complexité inhérente à la consommation de cannabis au Canada et l'idée que les jeunes Canadiens se font de cette drogue illicite. Ils confirment également des rapports isolés selon lesquels les jeunes Canadiens sont déconcertés par les messages contradictoires qui leur sont destinés au sujet du cannabis. Il est important de déterminer ce que les jeunes savent au sujet des effets nocifs et positifs du cannabis, et de préciser ce qui demeure inconnu ou incertain. Implication importante issue de ces travaux : la nécessité de sensibiliser davantage les jeunes aux méfaits associés à la consommation de cannabis, tout en les amenant à remettre en question leurs conceptions erronées en les comparant aux faits.

Les conclusions issues de ces travaux permettent de croire qu'une approche coordonnée de la prévention et de la réduction de la consommation de cannabis et des méfaits qui y sont liés contribuerait à la communication de messages cohérents et complets aux jeunes. Une telle approche contribuerait également à combler des lacunes dans les programmes actuels de prévention de la toxicomanie. De plus, cette approche devrait être diversifiée (Cuijpers, 2003) et correspondre à la réalité des jeunes Canadiens. Comme il a été indiqué dans le présent document, les jeunes utilisent un langage qui leur est propre et disposent d'un système de croyances bien en place qui régit leur compréhension de la consommation et de l'abus de cannabis. Les efforts de prévention pourraient être améliorés en accordant plus d'attention à la culture liée au cannabis chez les jeunes et en adoptant le même langage que ces derniers pour parler du cannabis.

Les jeunes qui ont participé à la présente étude ont aussi formulé plusieurs recommandations visant à améliorer l'efficacité de futurs efforts de prévention :

- (a) Accorder plus d'importance au cannabis comparativement aux autres drogues illicites;
- (b) Faire en sorte que les interventions de prévention se fassent auprès des jeunes plus tôt;
- (c) Veiller à ce que les personnes qui transmettent les messages de prévention aient une expérience directe du cannabis et la capacité de s'attirer la sympathie des jeunes;
- (d) Recourir à des approches visant la réduction des méfaits associés à la consommation de cannabis.



Les efforts de prévention ciblant la consommation de cannabis pourraient aussi profiter de l'adoption d'une approche axée sur les normes sociales, permettant une représentation plus fidèle de la réalité de la consommation de cannabis chez les jeunes, ceci pour contribuer à réduire les idées erronées selon lesquelles la consommation serait omniprésente (Perkins, 1997).

L'élaboration de messages et d'outils portant sur le cannabis pour les intervenants qui travaillent auprès des jeunes contribuera à informer et à former les professionnels qui travaillent aux initiatives de prévention de la toxicomanie sur les risques et les conséquences de la consommation et de l'abus de cette drogue chez les jeunes. Ainsi, ils seront mieux outillés pour améliorer les efforts de prévention qui finiront par changer les comportements.

Autre conclusion à tirer de la présente étude : la nécessité de messages clairs et exacts pour clarifier le contexte juridique et les conséquences de la consommation de cannabis au Canada. De nombreux participants à l'étude ont exprimé de la confusion et de la frustration en raison de l'incohérence des réactions des policiers quant à la consommation de cannabis et du rôle du cannabis médicalement autorisé dans leur compréhension du contexte juridique de cette drogue au pays.

En ce qui concerne de futures orientations pour la recherche, les conclusions de la présente étude laissent croire qu'il pourrait être utile d'étudier dans quelle mesure les idées des jeunes sont influencées par leur propre expérience de cette drogue. À l'occasion des discussions avec les participants, il a semblé qu'une vision positive ou négative était étroitement liée au fait d'avoir ou non déjà pris du cannabis. Cette observation n'a toutefois pu être confirmée hors de tout doute, chaque groupe comptant des jeunes ayant des expériences différentes. En outre, les renseignements sur la consommation des participants avaient été recueillis avant les rencontres, et n'ont pas été associés aux participants pendant les conversations. Bien que des études qualitatives antérieures ont suggéré que les expériences liées au cannabis peuvent avoir une influence sur les idées des jeunes (Klaue et coll., 2005; McIntosh et coll., 2003), ces études ne comptaient que peu de jeunes ayant déjà pris du cannabis.

Autre domaine possible pouvant être approfondi par la recherche : l'étude d'approches novatrices pour mettre sur pied et offrir des programmes de prévention en matière de cannabis. Le domaine interdisciplinaire de la neuroscience, par exemple, a permis de faire progresser de façon significative notre compréhension du cerveau et de la maladie qu'est la toxicomanie. Les progrès réalisés dans ce domaine ont aussi permis de documenter la grande plasticité cérébrale propre à l'adolescence et le fait que la consommation régulière de substances pourrait entraver le développement cérébral, et ainsi rendre les jeunes plus vulnérables à la consommation d'autres substances et à des problèmes de santé mentale plus tard au cours de leur vie (CCLT, 2007; Porath-Waller, 2009a). Cependant, malgré ces progrès, de nombreux travailleurs en prévention, parents et jeunes ne comprennent pas bien la biologie du cerveau et la façon dont le cannabis nuit au développement du cerveau. L'intégration du contenu portant sur la neuroscience aux programmes éducatifs, de promotion de la santé et de prévention pourrait avoir une incidence importante sur les comportements de consommation des jeunes, puisqu'elle offrirait une base factuelle permettant de faciliter les échanges avec les jeunes sur la consommation de cannabis et les méfaits possibles à long terme (Bradshaw, Goldweber, Fishbein et Greenberg, 2012). Une telle approche pourrait être particulièrement intéressante pour les jeunes qui ont souligné que les efforts actuels en matière de prévention sont peu réalistes et ne sont donc pas pris au sérieux.

5.9 Limites

Il existe de nombreuses limites possibles devant être prises en considération lors de l'interprétation des données de la présente étude. Premièrement, puisque ces travaux ont été réalisés auprès d'un groupe de jeunes relativement restreint ($n = 76$), il faut faire preuve de prudence avant de généraliser les



résultats. Cependant, la petite taille de l'échantillon n'amointrit aucunement les retombées potentielles des données, puisque rien n'indique que les participants étaient uniformément différents des autres jeunes Canadiens. De plus, en raison de la petite taille de l'échantillon, les différences quant au sexe, à l'âge et aux expériences du cannabis n'ont pu être étudiées.

Autre limite possible à l'interprétation des données : la notion de véracité. Les questions de validité et de fiabilité sont importantes en recherche quantitative, et la question de la véracité l'est tout autant en recherche qualitative pour évaluer les conclusions (Guba, 1981; Shenton, 2004). Comme l'a affirmé Krefting (1991), en ce qui concerne la véracité, la question devient : « Comment pouvons-nous avoir confiance en la qualité et en la valeur des interprétations? »

Les interprétations des données présentées dans cette étude sont celles de l'analyste. Diverses mesures ont été prises afin d'assurer la fiabilité des conclusions de recherche. Premièrement, l'analyste a participé à chaque aspect de l'étude (collecte de données, transcription, analyse et rédaction), ce qui lui a permis de s'imprégner complètement des données. Deuxièmement, la fiabilité peut aussi être évaluée sur le plan de la cohérence entre les constatations de l'étude et celles de recherches précédentes. Certaines des constatations faites dans le cadre de la présente étude avaient aussi été faites dans d'autres études de la documentation portant sur le cannabis (Beirness et Porath-Waller, 2009; Diplock et Plecas, 2009; Porath-Waller, 2009a). Troisièmement, les observations et les interprétations initiales issues des premières rencontres ont été présentées lors des rencontres subséquentes afin de permettre aux participants de valider les données recueillies. En plus de permettre d'assurer que les interprétations étaient conformes au point de vue des participants, ce processus a permis aux participants de préciser certains éléments. Enfin, les citations des participants se rapportant aux thèmes et aux interprétations ont été fournies dans le présent rapport à des fins de transparence des analyses de données.

L'achèvement de la collecte de données est une autre limite à l'interprétation des résultats de l'étude. Dans le cadre d'une analyse qualitative, il est toujours difficile de déterminer à quel moment arrêter la collecte de données. Strauss et Corbin (1998) ont défini la saturation comme critère servant à déterminer ce moment. La saturation est atteinte lorsque la collecte de nouvelles données ne permet pas d'en arriver à des constatations différentes. Bien que le nombre de groupes de discussion était déterminé d'avance dans le cadre de la présente étude, la saturation est devenue évidente dans les derniers groupes, indiquant que suffisamment de réponses aux questions de recherche avaient été recueillies.

Les constatations de la présente recherche pourraient aussi être influencées par un biais lié au genre, étant donné que le groupe d'aînés comptait deux fois plus de garçons que de filles ($n = 29$ comparativement à $n = 13$). Comme la recherche l'a démontré, les hommes sont plus susceptibles de consommer du cannabis que les femmes (Santé Canada, 2012); leurs idées quant à cette drogue pourraient aussi être différentes, et par conséquent surreprésentées dans les résultats. De plus, les jeunes du Canada atlantique étaient surreprésentés dans la présente étude (40 jeunes sur 76), ce qui peut aussi introduire des biais dans les constatations.



6.0 Conclusions

Le cannabis, la substance illicite la plus populaire chez les jeunes Canadiens, est associé à divers déficits sur les plans cognitif, physique et de la santé mentale. Étant donné qu'à l'adolescence, le cerveau connaît un développement rapide et intensif, les jeunes sont particulièrement vulnérables à ces méfaits.

La présente étude a permis de dégager certains facteurs qui, selon les jeunes, influent sur les décisions de consommer ou non du cannabis. Ces résultats mettent en lumière la complexité entourant l'usage et le statut du cannabis au Canada, et sont révélateurs des défis associés à la prévention de la consommation et de l'abus de cette substance illicite. Les messages contradictoires, la connaissance insuffisante des méfaits et l'indifférence à ces méfaits chez les jeunes Canadiens mettent en évidence la nécessité de recourir à une approche coordonnée, cohérente et complète pour fournir aux jeunes des renseignements justes au sujet du cannabis, qui leur permettront de prendre des décisions plus éclairées, et permettront en définitive de réduire la consommation de cannabis et les méfaits qui y sont liés.

Les jeunes qui ont participé à l'étude ont aussi mentionné quelques considérations essentielles qui pourraient être prises en compte dans de futurs efforts de prévention, notamment accorder une plus grande attention au cannabis dans les programmes de prévention, commencer les efforts de prévention auprès des jeunes plus tôt, veiller à ce que les personnes qui transmettent le message de prévention aient de la facilité à entrer en contact avec les jeunes, et recourir à des approches visant à réduire les méfaits liés à la consommation de cannabis.



Bibliographie

- Akre, C., P.A. Michaud, A. Berchtold, A. et J.C. Suris. Cannabis and tobacco use: Where are the boundaries? A qualitative study on cannabis consumption modes among adolescents, *Health Education Research*, 25, 2010, p. 74–82.
- Beirness, D.J. et A.J. Porath-Waller. *Dissiper la fumée entourant le cannabis : Cannabis au volant*, Ottawa, Centre canadienne de lutte contre les toxicomanies, 2009.
- Bradshaw, C.P., A. Goldweber, D. Fishbein et M.T. Greenberg. Infusing developmental neuroscience into school-based preventive interventions: Implications and future directions. *Journal of Adolescent Health*, 51, 2012, p. S41–S47.
- Braun, V. et V. Clarke. Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3, 2006, p. 77–101.
- Brown, J.E. *It's time to stop and listen: Exploring adolescents' understandings and experiences of aggression* [Doctoral dissertation], Kelowna, BC, University of British Columbia, 2012.
- Centre canadienne de lutte contre les toxicomanies. *Toxicomanie au Canada : Pleins feux sur les jeunes*, Ottawa, auteur, 2007.
- Centre canadienne de lutte contre les toxicomanies. *National youth poll: Attitudes on cannabis and substance abuse*, résultats non publiés, 2012.
- Chen, C.Y., C.L. Storr, et J.C. Anthony. Early onset drug use and risk for drug dependence problems. *Addictive Behavior*, 34, 2009, p. 319–322.
- Cuijpers, P. Three decades of drug prevention research. *Drugs: Education, Prevention and Policy*, 10(1), 2003, p. 7–20.
- Diplock, J. et D. Plecas. *Dissiper la fumée entourant le cannabis : Les troubles respiratoires causés par l'inhalation de cannabis*, Ottawa, Centre canadienne de lutte contre les toxicomanies, 2009.
- Firth, H., et K. Gleeson. Clothing and embodiment: Men managing body image and appearance. *Psychology of Men & Masculinity*, 5(1), 2004, p. 40–48.
- Guba, E.G. Criteria for assessing the trustworthiness of naturalistic inquiries. *Educational Communication and Technology*, 29, 1981, p. 75–91.
- Kalant, H., & Porath-Waller, A.J. (2012). *Dissiper la fumée entourant le cannabis : Usage de cannabis et de cannabinoïdes à des fins médicales*, Ottawa, Centre canadienne de lutte contre les toxicomanies, 2012.
- Kokkevi, A., S.N. Gabhainn et M. Spyropoulou. Early initiation of cannabis use: A cross-national European perspective. *Journal of Adolescent Health*, 39, 2006, p. 712–719.
- Krefting, L. Rigor in qualitative research: The assessment of trustworthiness. *American Journal of Occupational Therapy*, 45, 1991, p. 214–222.
- Lynskey, M.T., A.C. Heath, K.K. Bucholz, W.S. Slutske, P.A. Madden, E.C. Nelson, et coll. Escalation of drug use in early-onset cannabis users vs. co-twin controls. *Journal of the American Medical Association*, 289, 2003, p. 427–433.
- McIntosh, J., F. McDonald et N. McKeganey. Knowledge and perceptions of illegal drugs in a sample of pre-teenage children, *Drugs: Education, Prevention and Policy*, 10, 2003, p. 331–344.



- Menghrajani, P., K. Klaue, F. Dubois-Arber et P.A. Michaud, P.A. Swiss adolescents' and adults' perceptions of cannabis use: A qualitative study, *Health Education Research*, 20, 2005, p. 476–484.
- Miller, W.R. et S. Rollnick. *Motivational interviewing: Preparing people for change* (2nd ed.), New York: Guilford Press, 2002.
- Patton, M.Q. *Qualitative research and evaluation methods* (3rd ed.), Thousand Oaks, CA: Sage, 2002.
- Perkins, H.W. (1997). College student misperceptions of alcohol and other drug norms among peers: Exploring causes, consequences, and implication for prevention programs. Dans *Designing alcohol and other drug prevention programs in higher education: Bringing theory into practice*, Newton, MA: Higher Education Center for Alcohol and Other Drug Prevention, 1997, p. 177–206.
- Porath-Waller, A.J. *Dissiper la fumée entourant le cannabis : Usage chronique, fonctionnement cognitif et santé mentale*, Ottawa (Ontario), Centre canadien de lutte contre les toxicomanies 2009.
- Porath-Waller, A.J. *Dissiper la fumée entourant le cannabis : Effets du cannabis pendant la grossesse*, Ottawa (Ontario), Centre canadien de lutte contre les toxicomanies 2009.
- Santé Canada. Enquête de surveillance canadienne de la consommation d'alcool et de drogues, Sommaire des résultats pour 2011, Ottawa: auteur, 2012.
- Shenton, A.K. Strategies for ensuring trustworthiness in qualitative research projects. *Education for Information*, 22, 2004, p. 63–75.
- Strauss, A., et J. Corbin. *Basics of qualitative research: Techniques and procedures for developing grounded theory* (2nd ed.), Thousand Oaks, CA: Sage, 1998.
- UNICEF Centre de recherche. Le bien-être des enfants dans les pays riches : vue d'ensemble comparative, *Bilan Innocenti 11*, Florence, UNICEF Centre de recherche, 2013.
- Young, M.M., E. Saewyc, A. Boak, J. Jahrig, B. Anderson, Y. Doiron, S. Taylor, L. Pica, P. Laprise et H. Clark. Rapport pancanadien sur la consommation d'alcool et de drogues des élèves : Rapport technique, Ottawa (Ont.), Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, 2011.



Annexes



Annexe A : Guide d'entrevue

Guide d'entrevue

Étude Réflexions sur la marijuana

Consignes aux participants avant le début des discussions en groupe

Comme les discussions se feront en groupe et que les autres participants pourront entendre vos réponses, nous ne pouvons vous garantir une confidentialité absolue, c'est-à-dire que ne nous pouvons vous garantir que vos propos resteront privés. Nous voulons toutefois nous assurer que nous respectons les opinions et les réponses des autres. C'est pourquoi nous vous demandons de ne pas parler de ce que disent les autres participants à des personnes extérieures au groupe. Nous vous rappelons aussi que vous n'êtes pas obligés de répondre aux questions qui vous mettent mal à l'aise. Ne pas répondre à une question ne vous attirera pas d'ennuis, et vous recevrez quand même une carte-cadeau pour vous remercier de votre participation.

Pour faciliter la prise de notes, nous allons enregistrer la discussion. Personne n'aura accès à cet enregistrement, sauf _____ (*nom de l'autre animateur*) et moi. Après notre discussion, nous allons mettre par écrit tout ce qui a été dit. Pendant le processus de transcription, nous nous assurerons d'enlever le nom des personnes et des endroits mentionnés, de façon à ce qu'on ne puisse vous identifier avec vos réponses. La transcription sera ensuite remise à Amy Porath-Waller, Ph.D., du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, qui commandite cette étude. Seules les personnes travaillant directement à cette étude pourront consulter la transcription. Vos parents, vos enseignants et les administrateurs de votre école n'auront pas accès à vos réponses.

Y a-t-il des questions avant que nous commencions?

Questionnaire

1. D'après vous, pourquoi certains adolescents de votre âge choisissent-ils de ne PAS prendre de marijuana?
 - a) Comment, selon vous, leur communauté influence-t-elle leur décision de ne pas prendre de marijuana?
 - b) Comment, selon vous, leur école influence-t-elle leur décision de ne pas prendre de marijuana?
 - c) Comment, selon vous, leurs amis influencent-ils leur décision de ne pas prendre de marijuana?
 - d) Comment, selon vous, leur famille (p. ex. surveillance des parents, leur caractère chaleureux et leur consommation de drogues) influence-t-elle leur décision de ne pas prendre de marijuana?
2. D'après vous, pourquoi certains adolescents de votre âge commencent-ils à prendre de marijuana?



- a) Comment, selon vous, leur communauté influence-t-elle leur décision de prendre de la marijuana?
 - b) Comment, selon vous, leur école influence-t-elle leur décision de prendre de la marijuana?
 - c) Comment, selon vous, leurs amis influencent-ils leur décision de prendre de la marijuana?
 - d) Comment, selon vous, leur famille influence-t-elle leur décision de prendre de la marijuana?
3. Comment la consommation de marijuana change-t-elle une personne?
4. Quels sont les effets négatifs de la consommation de marijuana?
- a) Quels genres de problèmes (p. ex. problèmes de santé physique et mentale, scolaires, professionnels ou juridiques) pourraient avoir un adolescent s'il prend de la marijuana?
 - b) À quel moment la consommation de marijuana devient-elle problématique pour un adolescent?
 - c) Quels seraient les effets positifs, s'il y en a, de la consommation de marijuana?
5. La consommation de marijuana est-elle illégale?
- a) Que trouvez-vous difficile à comprendre dans le fait qu'il est illégal de consommer ou de posséder de la marijuana?
6. Comment les médias (c.-à-d. les films, la musique et les nouvelles) présentent-ils la marijuana?
- a) Comment, selon vous, les médias influencent-ils les décisions des adolescents par rapport à la marijuana?
7. Comment l'usage de marijuana à des fins médicales pourrait-il influencer la décision des adolescents de prendre de la marijuana?
8. D'après vous, comment serait-il possible de prévenir la consommation de marijuana chez les adolescents?



Annexe B : Affiche pour le recrutement

Ton opinion sur la marijuana

Tu pourrais gagner une carte-cadeau de 20 \$

Participe à une étude sur la marijuana.

As-tu entre 14 et 19 ans?

- Nous voulons connaître ton opinion sur la marijuana:
 1. Pourquoi les jeunes de ton âge choisissent-ils de prendre ou non de la marijuana?
 2. L'abus de marijuana, qu'est-ce que c'est selon toi?
 3. Comment pourrait-on prévenir l'usage de marijuana chez les jeunes de ton âge?
- Si tu participes à ce groupe de discussion de 45 minutes, tu recevras une carte-cadeau de 20 \$.
- De légers rafraîchissements seront servis.

Quand: Vendredi 13 juillet 2012

Où: 1234, rue Principale

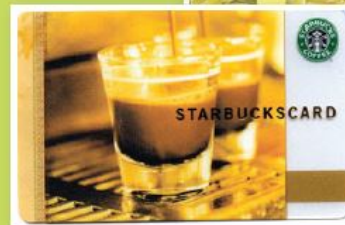
Heure: 12 h à 13 h 45

Pour en savoir plus:

www.asc4solutions.com/CCSA.html

[250.863.4105](tel:250.863.4105)

Commandité par:



C'est le temps de t'exprimer!



Annexe C : Texte de la page Web

Étude Réflexions sur la marijuana

Le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies réalise une étude sur les opinions des jeunes sur la marijuana.

L'étude vise à obtenir l'opinion de jeunes âgés de 14 à 19 ans sur la marijuana. Par plusieurs de groupes de discussion en personne ou en ligne à travers du Canada, nous demanderons aux jeunes de lâcher ses pensées sur les sujets comme:

1. Quels éléments selon vous amènent un jeune à choisir de prendre ou non de la marijuana? Par exemple, comment la communauté, la famille et l'école influencent-elles ces décisions?
2. L'abus de marijuana, qu'est-ce que c'est?
3. Comment pourrait-on prévenir l'usage de marijuana chez les jeunes?

Nous **ne** demanderons **pas** aux jeunes sur leurs expériences avec la marijuana. En plus, des jeunes ne sont pas obligés de répondre aux questions qui les mettent mal à l'aise, et ils peuvent se retirer de l'étude à tout moment.

Chaque groupe comprendra au plus huit jeunes et deux chercheurs. Toute information qui pourrait permettre d'identifier les participants, comme les noms, sera exclue des transcriptions et du rapport de recherche final.

Pour participer, cliquer le lien suivant.

- Est-ce que si tu es 14 ou 15 ans, clique ici pour participer en l'étude.
- Est-ce que si vous êtes 16, 17, 18, ou 19 ans, cliquez ici pour participer en l'étude.

Pour plus d'information, vous pouvez imprimer les liens suivants:

- Dépistage en ligne des participants
- Information aux parents ou tuteurs et consentement

Pour des questions ou des scrupules, contactez Aarin Frigon à : 1.250.863.4105
afrigon@asc4solutions.com



Annexe D : Formulaires de dépistage en ligne des participants

Information aux participants

Étude Réflexions sur la marijuana

Le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies réalise une étude sur les opinions des jeunes sur la marijuana. **Nous t'invitons à participer** à cette étude et à nous donner ton avis sur les raisons pour lesquelles les jeunes de ton âge choisissent ou non de prendre de la marijuana. Tu trouveras ci-dessous de l'information importante sur l'étude. Si tu as des questions après avoir lu cette information, communique avec Aarin Frigon (250-863-4105 ou afrigon@asc4solutions.com).

QUOI

- L'étude porte sur l'opinion d'adolescents canadiens âgés de 14 à 19 ans sur la marijuana.
- Plus précisément, nous te demanderons, à toi et à d'autres jeunes de ton âge, de nous dire :
 1. Pourquoi les adolescents choisissent-ils de prendre ou non de la marijuana? Par exemple, comment la communauté, la famille et l'école influencent-elles ces décisions?
 2. L'abus de marijuana, qu'est-ce que c'est?
 3. Comment pourrait-on prévenir l'usage de marijuana chez les adolescents?
- L'étude prend la forme d'un groupe de discussion (c.-à-d. discussion en petit groupe animée par deux chercheurs).

QUI

D'autres adolescents de partout au Canada et toi êtes invités à participer à cette étude.

POURQUOI

- L'information recueillie pendant l'étude aidera le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies à mieux comprendre les opinions des jeunes sur la marijuana.
- L'information permettra aussi d'élaborer des programmes de prévention et d'intervention qui aideront les adolescents à faire des choix éclairés par rapport à la marijuana et atténueront ses effets néfastes.

QUAND et OÙ

- L'étude aura lieu le ____ août à _____ (*ajouter date, heure et endroit pour chaque ville*).
- Il s'agit d'un groupe de discussion en personne, mais une autre option est de participer au groupe de discussion en ligne, qui lui aura lieu le ____ août à _____.
- Le groupe de discussion de cette étude durera 45 minutes.



À SAVOIR

- Si tu aimerais participer à l'étude, tu devras répondre aux questions d'un formulaire de dépistage (lien ci-dessous).
- Si tu as moins de 16 ans, tu devras aussi obtenir l'autorisation de tes parents ou tuteurs pour participer à l'étude.
- La participation à cette étude est volontaire. **Tu peux choisir de ne pas participer.** Le refus de participer n'entraînera aucun préjudice.
- Même si tu choisis de participer, tu **n'es pas obligé de répondre aux questions qui te mettent mal à l'aise.** Tu peux aussi te retirer de l'étude à tout moment.
- Compte tenu du caractère général des questions posées pendant la discussion de groupe, tu ne cours aucun risque prévisible à participer à l'étude.

FOCUS GROUPE DE DISCUSSION

- Chaque groupe comprendra de six à huit adolescents et deux chercheurs.
- Pour des raisons de confidentialité, nous demanderons aux participants du groupe de ne pas communiquer les réponses des autres à des personnes extérieures au groupe.
- La discussion sera enregistrée pour faciliter la prise de notes.
- **Seules les personnes travaillant directement à cette étude auront accès aux transcriptions.** Toutes les notes et tous les fichiers audio seront conservés dans un endroit protégé et confidentiel.
- Toute information qui pourrait permettre d'identifier les participants, comme les noms, sera exclue des transcriptions et du rapport de recherche final.
- Nous consulterons les participants sur les raisons pour lesquelles les jeunes choisissent ou non de prendre de la marijuana.
- Nous **ne** demanderons **pas** aux participants de parler de leur propre expérience de la marijuana.

FORMULAIRE DE DÉPISTAGE

- Pour faciliter la sélection des participants à l'étude, tu devras remplir un formulaire de dépistage (lien ci-dessous).
- Pour assurer la confidentialité de tes réponses, remplis le formulaire en privé.
- Tu devras indiquer sur ce formulaire ton âge, si tu es un garçon ou une fille, ta ville et ton expérience de consommation de marijuana.
- L'information recueillie avec ce formulaire ne servira qu'à sélectionner les participants de chaque groupe de discussion.
- Aucune personne non membre de l'équipe de recherche ne pourra consulter cette information.
- Après avoir rempli le formulaire, nous communiquerons peut-être avec toi pour t'inviter à participer à l'étude, dont fait partie le groupe de discussion.



QUESTIONS?

- Le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies a chargé Applied Solutions & Consulting de réaliser cette étude.
- Si tu as des questions sur l'étude proposée, communique avec Aarin Frigon d'Applied Solutions & Consulting (250-863-4105 ou afrigon@asc4solutions.com).
- Tu peux aussi contacter Amy Porath-Waller, Ph.D., du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (613-235-4048 poste 252 ou aporath-waller@ccsa.ca).
- Un comité indépendant (Institutional Review Board Services) a révisé cette étude. Si tu as des questions d'ordre général sur tes droits en tant que participant, communique avec Institutional Review Board Services (1-866-449-8591 ou subjectinquiries@irbervices.com).

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- Pour te remercier du temps que tu consacreras au groupe de discussion (auquel tu seras peut-être invité à participer), tu recevras une carte-cadeau de 20 \$ quand la séance du groupe sera terminée.
- Les résultats de l'étude seront résumés et présentés dans un rapport de recherche et un exposé au Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.
- L'information fournie dans tous les rapports sera agrégée et ne pourra servir à t'identifier.

VEUX-TU PARTICIPER?

- Si tu **veux** participer à l'étude, clique sur le lien du formulaire de dépistage et réponds aux questions.
- Répondre à ces questions nous indique que tu veux participer à un groupe de discussion.
- Si tu **ne veux pas** participer à l'étude, nous te remercions de ton temps et t'invitons à fermer ton navigateur Web.

Merci de ton temps.

Salutations,

Aarin Frigon
Applied Solutions & Consulting
Tél : 250-863-4105
Courriel : afrigon@asc4solutions.com



Dépistage en ligne des participants

Étude Réflexions sur la marijuana

Les questions ci-dessous nous aideront à sélectionner les participants aux groupes de discussion. Tes réponses resteront strictement confidentielles. Seuls les chercheurs auront accès à cette information. Tes parents, tes enseignants, les administrateurs de ton école et les personnes non membres de l'équipe de recherche ne pourront consulter tes réponses. Nous te demandons de répondre aux questions en toute franchise. Pour assurer la confidentialité de tes réponses, remplis le formulaire en privé.

1. Quel âge as-tu?

2. Es-tu un garçon ou une fille?

Garçon	Fille
G	F

3. Quelle langue parles-tu?

Français	Anglais	Les deux
F	A	D

4. Dans quelle ville et quelle province habites-tu?

_____ Ville

_____ Province

5. Quelle est ton origine ethnique?

A	Caucasien ou blanc
B	Canadien noir
C	Asie de l'Est (p. ex. Chine, Japon, Corée)
D	Asie du Sud (p. ex. Inde, Pakistan)
E	Autochtone (p. ex. métis, inuit, première nation signataire ou non d'un traité)
F	Autre



6. As-tu déjà consommé de la marijuana?

NON	OUI
N	O

7. Quand as-tu pris de la marijuana pour la dernière fois?

A	Au cours des 24 dernières heures
B	Au cours de la dernière semaine
C	Au cours du dernier mois
D	Au cours des 4 derniers mois
E	Au cours de la dernière année
D	Ça fait plus d'un an

8. J'aimerais participer au...

A	Groupe de discussion en personne
B	Groupe de discussion en ligne (pour ce faire, ton ordinateur doit être équipé d'un micro)
C	Groupe de discussion en personne ou en ligne

Si tu es choisi pour participer à l'un des groupes de discussion, nous devons communiquer avec toi pour fixer une date.

1. Quel est ton nom? _____
2. Quel est ton numéro de téléphone? _____
3. Quelle est ton adresse courriel? _____

Soumettre ce formulaire
Soumettre des réponses complètes nous indique que tu aimerais participer à un groupe de discussion. Si tu es admissible, nous communiquerons avec toi.



Annexe E : Information aux parents ou tuteurs et consentement

Information aux parents ou tuteurs et consentement

Étude Réflexions sur la marijuana

Le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies réalise une étude sur les opinions des jeunes sur la marijuana. **Votre enfant est invité à participer** à cette étude, où il pourra donner son avis sur ce qui influence les autres jeunes de son âge à prendre ou non de la marijuana. Vous trouverez ci-dessous de l'information importante sur l'étude. Si vous avez des questions après avoir lu cette information, communiquez avec Aarin Frigon (250-863-4105 ou afrigon@asc4solutions.com).

QUOI

- L'étude vise à obtenir l'opinion de jeunes âgés de 14 à 19 ans sur la marijuana.
- Plus précisément, nous demanderons aux participants :
 1. Quels éléments selon vous amènent un jeune à choisir de prendre ou non de la marijuana? Par exemple, comment la communauté, la famille et l'école influencent-elles ces décisions?
 2. L'abus de marijuana, qu'est-ce que c'est?
 3. Comment pourrait-on prévenir l'usage de marijuana chez les adolescents?
- L'étude prend la forme d'un groupe de discussion (c.-à-d. discussion en petit groupe animée par deux chercheurs).

QUI

- Votre enfant et d'autres jeunes de partout au Canada sont invités à participer à cette étude.

POURQUOI

- L'information recueillie pendant l'étude aidera le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies à mieux comprendre les opinions des jeunes sur la marijuana.
- L'information permettra aussi d'élaborer des programmes de prévention et d'intervention qui aideront les jeunes à faire des choix éclairés par rapport à la marijuana et atténueront ses effets néfastes.

QUAND et OÙ

- L'étude aura lieu le _____ août à _____ (*ajouter date, heure et endroit pour chaque ville*).
- Il s'agit d'un groupe de discussion en personne, mais une autre option pour votre enfant est de participer à un groupe de discussion en ligne, qui lui aura lieu le _____ août à _____.
- Le groupe de discussion de cette étude durera 45 minutes.



À SAVOIR

- **Votre enfant ou vous pouvez choisir de ne pas participer.** Le refus de participer n'entraînera aucun préjudice pour votre enfant.
- Si vous acceptez que votre enfant participe à l'étude, cela ne veut pas dire que votre enfant prendra automatiquement part à l'étude. **Nous demanderons à chaque enfant s'il veut ou non participer à l'étude** au préalable.
- Votre enfant **n'est pas obligé de répondre aux questions qui le mettent mal à l'aise** et peut se retirer de l'étude à tout moment.
- Compte tenu du caractère général des questions posées pendant la discussion de groupe, votre enfant ne court aucun risque prévisible à participer à l'étude.

GROUPE DE DISCUSSION

- Chaque groupe comprendra au plus deux chercheurs et huit jeunes.
- Pour des raisons de confidentialité, nous demanderons aux participants du groupe de ne pas communiquer les réponses des autres à des personnes extérieures au groupe.
- La discussion sera enregistrée pour faciliter la prise de notes.
- **Seules les personnes travaillant directement à cette étude auront accès aux transcriptions.** Toutes les notes et tous les fichiers audio seront conservés dans un endroit protégé et confidentiel.
- Toute information qui pourrait permettre d'identifier les participants, comme les noms, sera exclue des transcriptions et du rapport de recherche final.
- Nous consulterons les participants sur les raisons pour lesquelles les jeunes choisissent ou non de prendre de la marijuana.
- Nous **ne** demanderons **pas** aux participants de parler de leur propre expérience de la marijuana.

FORMULAIRE DE DÉPISTAGE

- Si votre enfant et vous voulez participer à l'étude, votre enfant devra remplir un formulaire de dépistage qui nous aidera à sélectionner les participants aux groupes de discussion.
- Pour assurer la confidentialité de ses réponses, votre enfant devrait remplir le formulaire en privé.
- Votre enfant devra indiquer sur ce formulaire son âge, s'il est un garçon ou une fille, sa ville et son expérience de consommation de marijuana.
- L'information recueillie avec ce formulaire ne servira qu'à sélectionner les participants de chaque groupe de discussion.
- Aucune personne non membre de l'équipe de recherche ne pourra consulter cette information.
- Une fois le formulaire rempli, nous communiquerons peut-être avec votre enfant pour l'inviter à participer à l'étude, dont fait partie le groupe de discussion.



QUESTIONS?

- Le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies a chargé Applied Solutions & Consulting de réaliser cette étude.
- Si vous avez des questions sur l'étude pilote, communiquez avec Aarin Frigon d'Applied Solutions & Consulting (250-863-4105 ou afrigon@asc4solutions.com).
- Vous pouvez aussi contacter Amy Porath-Waller, Ph.D., du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (613-235-4048 poste 252 ou aporath-waller@ccsa.ca).
- Un comité indépendant (Institutional Review Board Services) a révisé cette étude. Si vous avez des questions d'ordre général sur les droits de votre enfant en tant que participant à cette étude pilote, communiquez avec Institutional Review Board Services (1-866-449-8591 ou subjectinquiries@irbervices.com).

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- Pour remercier votre enfant du temps qu'il consacrera au groupe de discussion (auquel il sera peut-être invité à participer), il recevra une carte-cadeau de 20 \$ quand la séance du groupe sera terminée.
- Les résultats de l'étude seront résumés et présentés dans un rapport de recherche et un exposé au Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.
- L'information fournie dans tous les rapports sera agrégée et ne pourra servir à identifier votre enfant.

VOTRE ENFANT PEUT-IL PARTICIPER À L'ÉTUDE?

- Si vous **voulez** que votre enfant participe à l'étude, vous devrez répondre aux questions ci-dessous et soumettre le formulaire. N'oubliez pas que les chercheurs demanderont aussi à votre enfant s'il accepte de participer à l'étude.
- Répondre aux questions ci-dessous nous indique que vous acceptez que votre enfant participe au groupe de discussion.
- Si vous **ne voulez pas** que votre enfant participe à l'étude, nous vous remercions de votre temps et vous invitons à fermer votre navigateur Web.

1. Votre prénom _____
2. Votre nom _____
3. Votre ville et province de résidence _____
4. Prénom de votre enfant _____
5. Nom de votre enfant _____
6. Votre numéro de téléphone _____
7. Votre courriel _____



Oui, j'accepte que mon enfant participe à cette étude pilote	Non, je n'accepte pas que mon enfant participe à cette étude pilote
O	N

Soumettre ce formulaire

Merci de votre temps.

Salutations,
Aarin Frigon
Applied Solutions & Consulting
Tél. : 250-863-4105
Courriel : afrigon@asc4solutions.com